

Atlas départemental des paysages de l'Allier

Carnet d'ensemble



**VALLÉE DE
LA SIOULE,
LIMAGNES
ET VIGNOBLES**



Atlas réalisé par le bureau d'étude EPODE

Rédaction : Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Caroline QUAY-THEVENON, paysagiste-conceptrice ; Vicky BRETAUDEAU, paysagiste-conceptrice ; Margaux GODFRIN, urbaniste-géographe

Cartes : Lucie BERTRAND, géomaticienne

Illustrations, graphisme et mise en page : Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Félix BOUFFANDEAU, graphiste

Atlas porté et financé par le Département de l'Allier avec le concours de l'Etat

Projet piloté par le Département de l'Allier (service environnement), en lien avec un comité technique associant la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Allier, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de l'Allier et le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Allier

2025

PRÉAMBULE	4
FICHE D'IDENTITÉ	5
Caractéristiques générales	5
Occupation du sol	6
Motifs paysagers et ambiances caractéristiques	7
Premier aperçu des valeurs paysagères	8

Partie 1 : Approche historique et patrimoniales 9

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE	10
La Limagne, une terre fertile	10
Le vignoble de Saint-Pourçain	11

PAYSAGES PROTÉGÉS & ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX	12
De nombreux sites patrimoniaux protégés, un site classé	12
ZOOM / Charroux, un village pittoresque à forte valeur patrimoniale	12
ZOOM / Les Gorges de la Sioule	13
Un réseau important d'espaces naturels protégés	13

Partie 2 : Composantes paysagères 15

TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE	16
Une topographie contrastée, entre plaine de la Limagne et contreforts du Massif central	16
La Sioule, rivière structurante aux multiples visages	19
BOISEMENTS & ESPACES NATURELS	21
De rares espaces boisés concentrés sur les reliefs et le long des cours d'eau	21
ZOOM / Les coteaux calcaires, milieux naturels et paysagers sensibles	22

AGRICULTURE.....	24
La Limagne, territoire de grandes cultures.....	24
... ponctué de rares prairies et de vignes	27
ZOOM / Le vignoble de Saint-Pourçain, un paysage unique	28

URBANISATION & INFRASTRUCTURES	30
Deux villes et une multitude de villages.....	30
De grands axes nationaux, des routes secondaires et des itinéraires de découverte	33
Des panoramas remarquables	34
Les infrastructures énergétiques, de nouveaux motifs du paysage de la Limagne	36

<i>Partie 3 : Valeurs et enjeux.....</i>	<i>38</i>
Valeurs paysagères.....	39
Enjeux paysagers.....	41

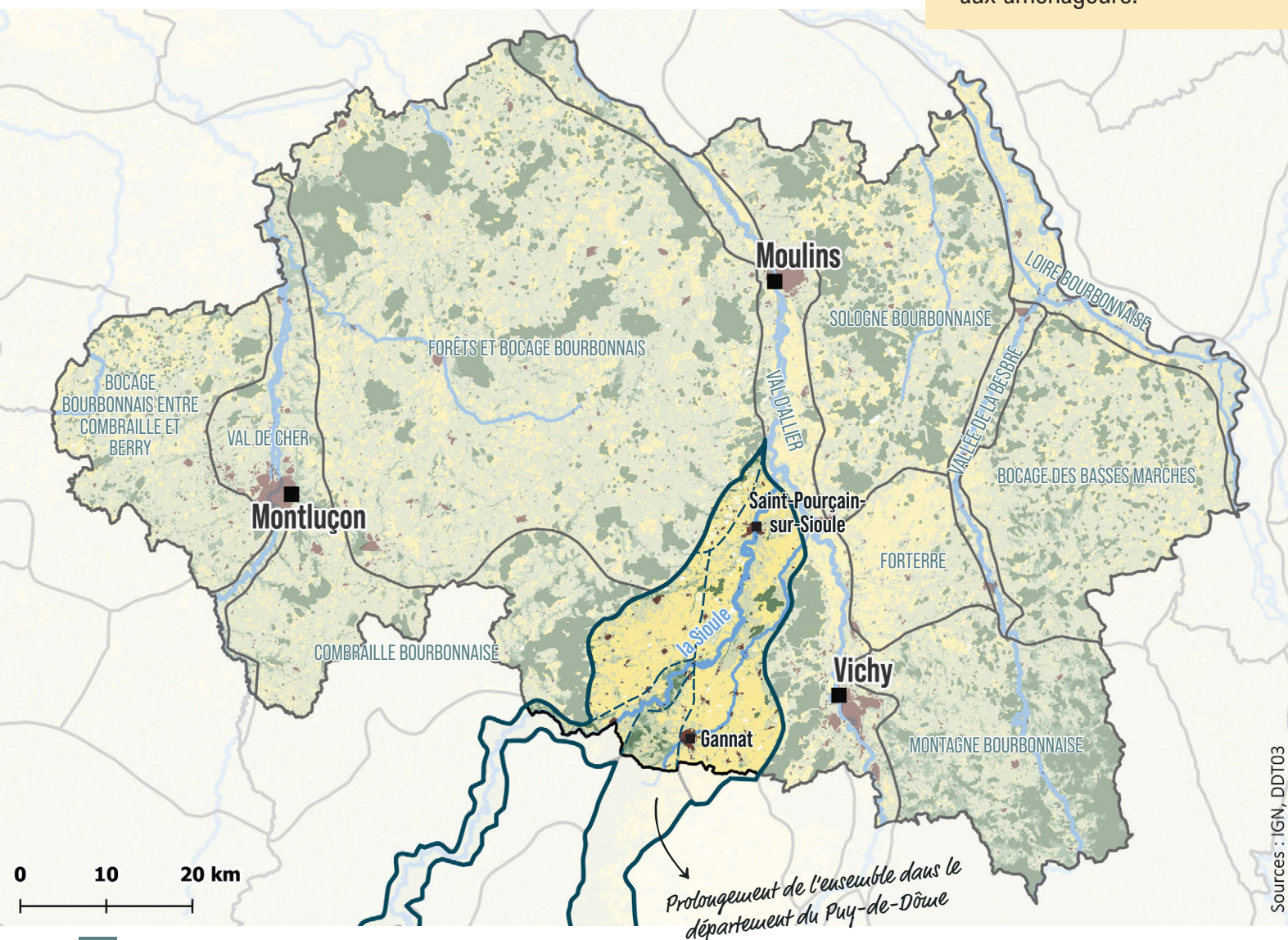
<i>Partie 4 : Unités paysagères.....</i>	<i>42</i>
LIMAGNES DE GANNAT ET DE SAINT-POURÇAIN.....	45
COTEAUX VITICOLES DE SAINT-POURÇAIN	55
LIMAGNES DE BELLENVES, CHARROUX ET CHANTELLE	63
COTEAUX DE LIMAGNE	73
GORGES DE LA SIOULE.....	81

<i>Bibliographie</i>	<i>92</i>
----------------------------	-----------

PRÉAMBULE

Ce carnet fait partie des **12 carnets d'ensembles paysagers** qui constituent, en plus d'un **carnet départemental**, l'Atlas des paysages de l'Allier.

Chacun de ces carnets vise à décrire, mettre en exergue les spécificités et faire connaître les paysages bourbonnais, à l'échelle de l'ensemble paysager ainsi qu'à l'échelle des unités paysagères qui le composent. Ces carnets constituent également des outils d'aide à la décision, destinés aux élus et aux aménageurs.



La Vallée de la Sioule, Limagnes et vignobles est une vaste plaine agricole située entre le Val d'Allier et la Combraille. Elle est traversée par la Sioule, l'un des affluents majeurs de l'Allier.

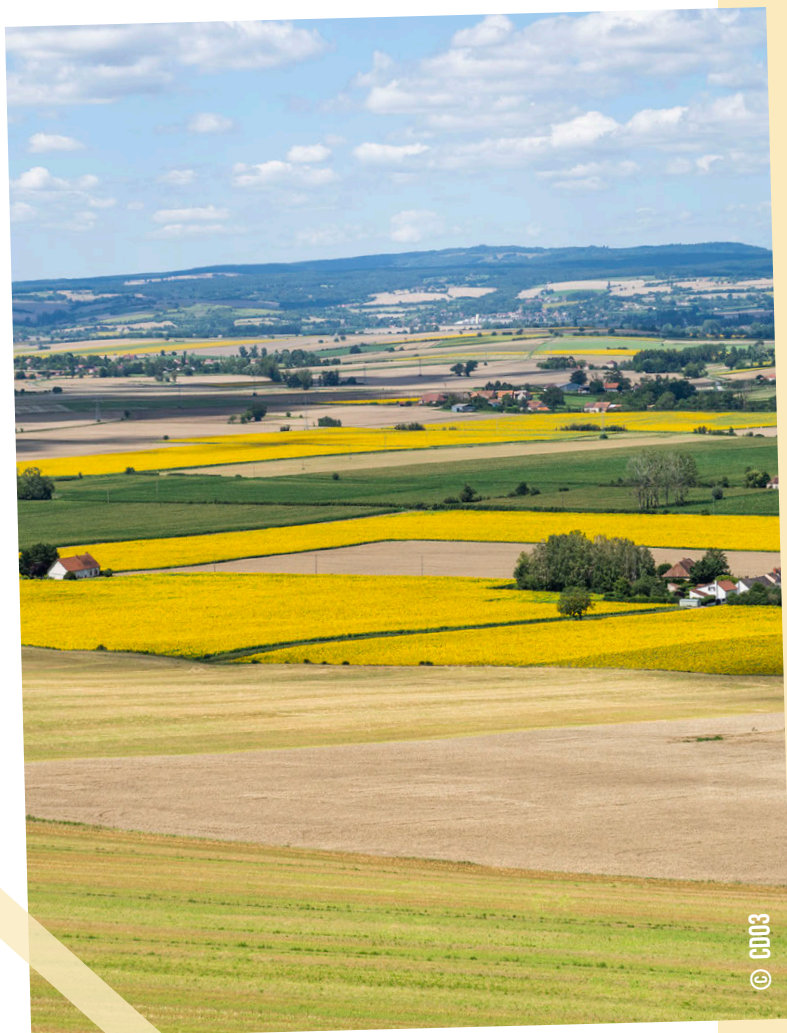
Des paysages singuliers ponctuent ce territoire majoritairement composé de grandes cultures, et constituent des points d'attrait de cet ensemble paysager, comme les coteaux viticoles de Saint-Pourçain ou les discrètes gorges de la Sioule.

Cinq unités composent cet ensemble : la Limagne de Bellenaves, Charroux et Chantelle ; les Gorges de la Sioule* ; les Coteaux de Limagne* ; les Limagnes de Gannat et de Saint-Pourçain* ; les coteaux viticoles de Saint-Pourçain.

*ces territoires correspondent chacun à un ensemble paysager de l'Atlas régional d'Auvergne-Rhône-Alpes qui a été considéré en tant qu'unité dans le cadre de l'Atlas départemental de l'Allier (les délimitations ont été conservées à l'identique).

FICHE D'IDENTITÉ

Caractéristiques générales



- * **SUPERFICIE :** environ 520 km²
- * **DENSITÉ DE POPULATION :** 56 habitants / km² (46 hab/km² pour le département)
- * **INTERCOMMUNALITÉS :** CC Saint-Pourçain Sioule Limagne, CC Vichy Communauté
- * **VILLES ET VILLAGES PRINCIPAUX :** Saint-Pourçain-sur-Sioule, Gannat, Ebreuil, Broût-Vernet, Chantelle, Bellenaves...
- * **COURS D'EAU :** la Sioule, l'Andelot, la Bouble
- * **ALTITUDES :** altitude max de 583 m à Chouvigny / altitude min de 221m au lieu-dit les Brioudes à Contigny / altitude moyenne de 402 m
- * **LIMITES :** Val d'Allier et coteaux forestiers à l'est, limite départementale au sud, forêt des Colettes et coteaux de Saint Pourçain à l'ouest

*densité calculée à partir des données Filosofi 2017 de l'INSEE (carreaux de 200m) sur l'ensemble des communes comprises totalement ou partiellement dans l'ensemble paysager

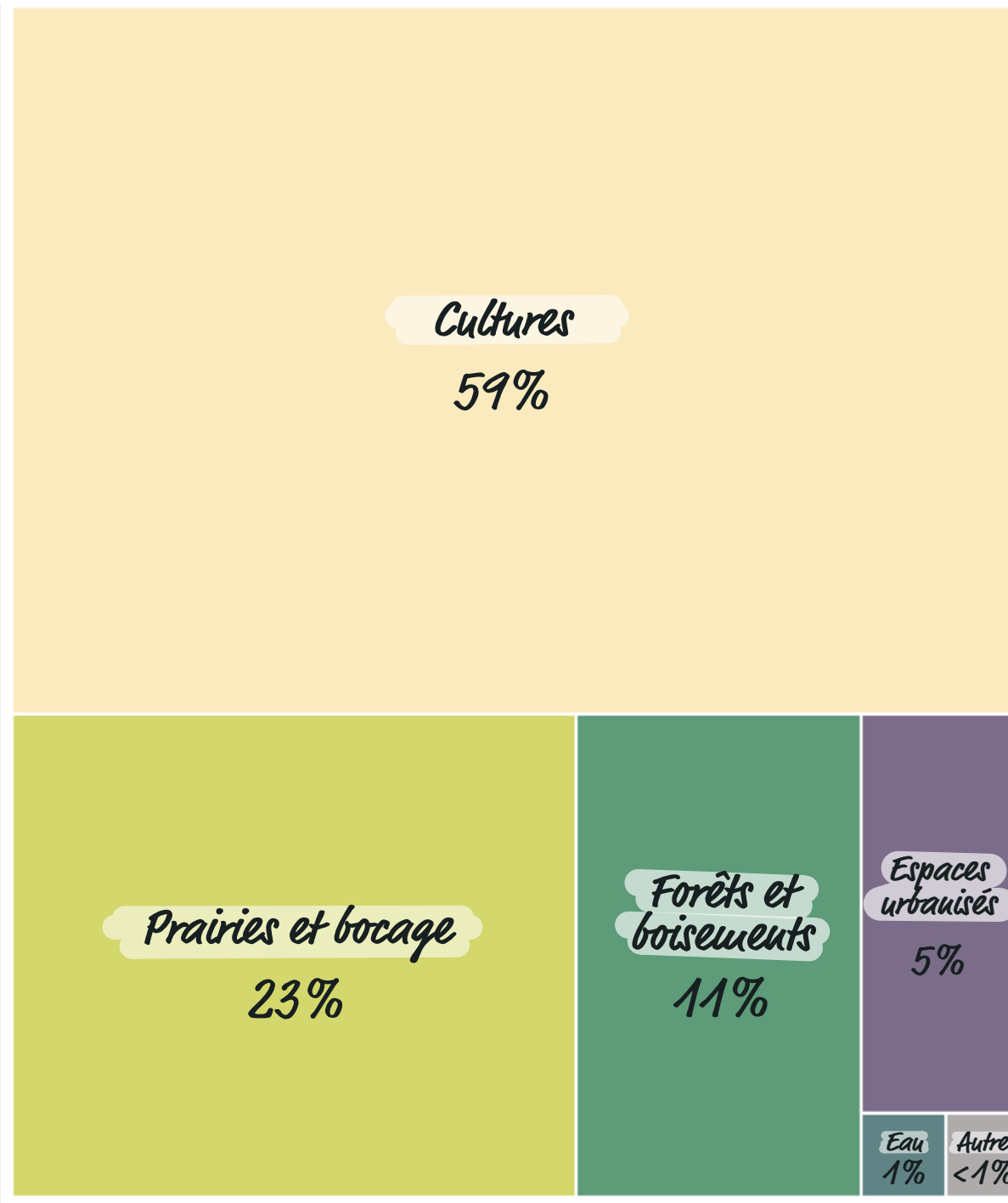
Occupation du sol

Sources : Corinne Land Cover (2018) et IGN (traitement Epode)

Remarque : En termes d'occupation du sol, l'ensemble de la Vallée de la Sioule, Limagnes et vignobles se démarque des autres en raison d'une surface importante dédiée aux cultures.

POUR COMPARAISON : OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Prairies et bocages	51%
Forêts et boisements	23%
Cultures	20%
Espaces urbanisés	3%
Eau	1,5%
Autre	1,5%



Motifs paysagers et ambiances caractéristiques

VILLAGES, HAMEAUX PATRIMONIAUX

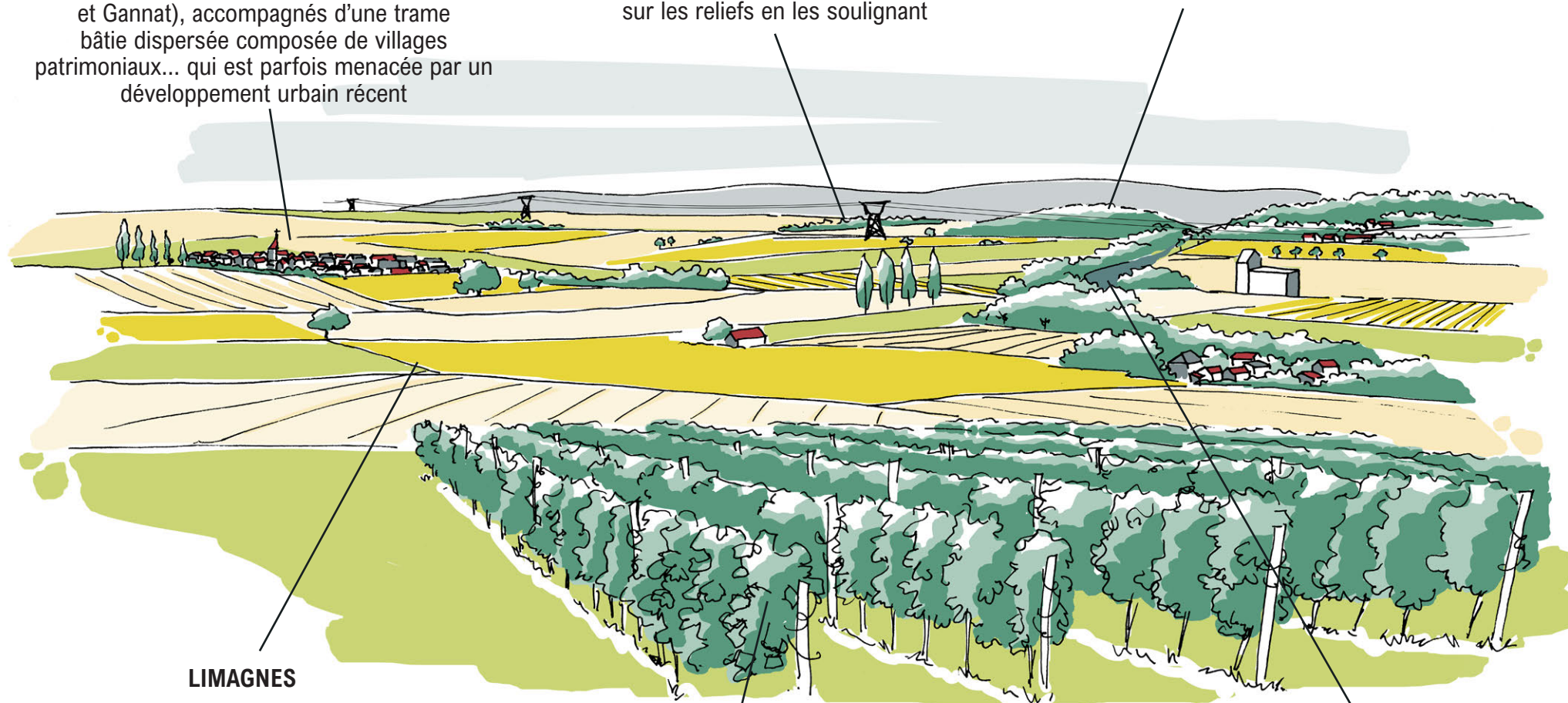
Deux pôles urbains majeurs (Saint-Pourçain et Gannat), accompagnés d'une trame bâtie dispersée composée de villages patrimoniaux... qui est parfois menacée par un développement urbain récent

BOISEMENTS

Rares boisements qui ponctuent la plaine agricole ou se concentrent sur les reliefs en les soulignant

COTEAUX

Coteaux calcaires qui encadrent la plaine et offrent des vues remarquables



LIMAGNES

Vastes plaines occupées par de grandes cultures qui créent de larges paysages ouverts et variables au fil des saisons, participant à l'identité agricole du territoire

VIGNOBLES

Bien que minoritaires dans le paysage, parcelles de vignes identitaires concentrées sur les coteaux de Saint-Pourçain

COURS D'EAU ET GORGES

La Sioule, l'Anelot, la Boule et leurs affluents, rivières structurantes et lisibles grâce aux ripisylves denses qui les bordent ; particularité de la vallée de la Sioule qui devient encaissée vers le sud et le Massif central, formant des gorges remarquables

Premier aperçu des valeurs paysagères

Valeur paysagère : Caractéristique ou singularité du territoire, qui participe à fonder l'identité de ce dernier, qui le rend familier pour ceux qui l'habitent et/ou attractifs pour ceux qui le visitent.

Ces valeurs sont issues de l'analyse et de la synthèse des composantes paysagères détaillée ci-après. Chacune de ces valeurs se retrouvera, sous la forme de son pictogramme, tout au long de l'analyse. Enfin, elles seront explicitées à la fin de cette analyse (page 39).



UNE TOPOGRAPHIE VARIÉE, ENTRE PLAINE, COLLINES ET COTEAUX



DE GRANDES CULTURES, IDENTITAIRES DE LA LIMAGNE



UNE TRAME HYDROGRAPHIQUE STRUCTURANTE MAIS DISCRÈTE



DEUX PÔLES URBAINS, DES VILLAGES ET DES HAMEAUX



DES PARCELLES VITICOLES SUR LES COTEAUX DE SAINT-POURÇAIN



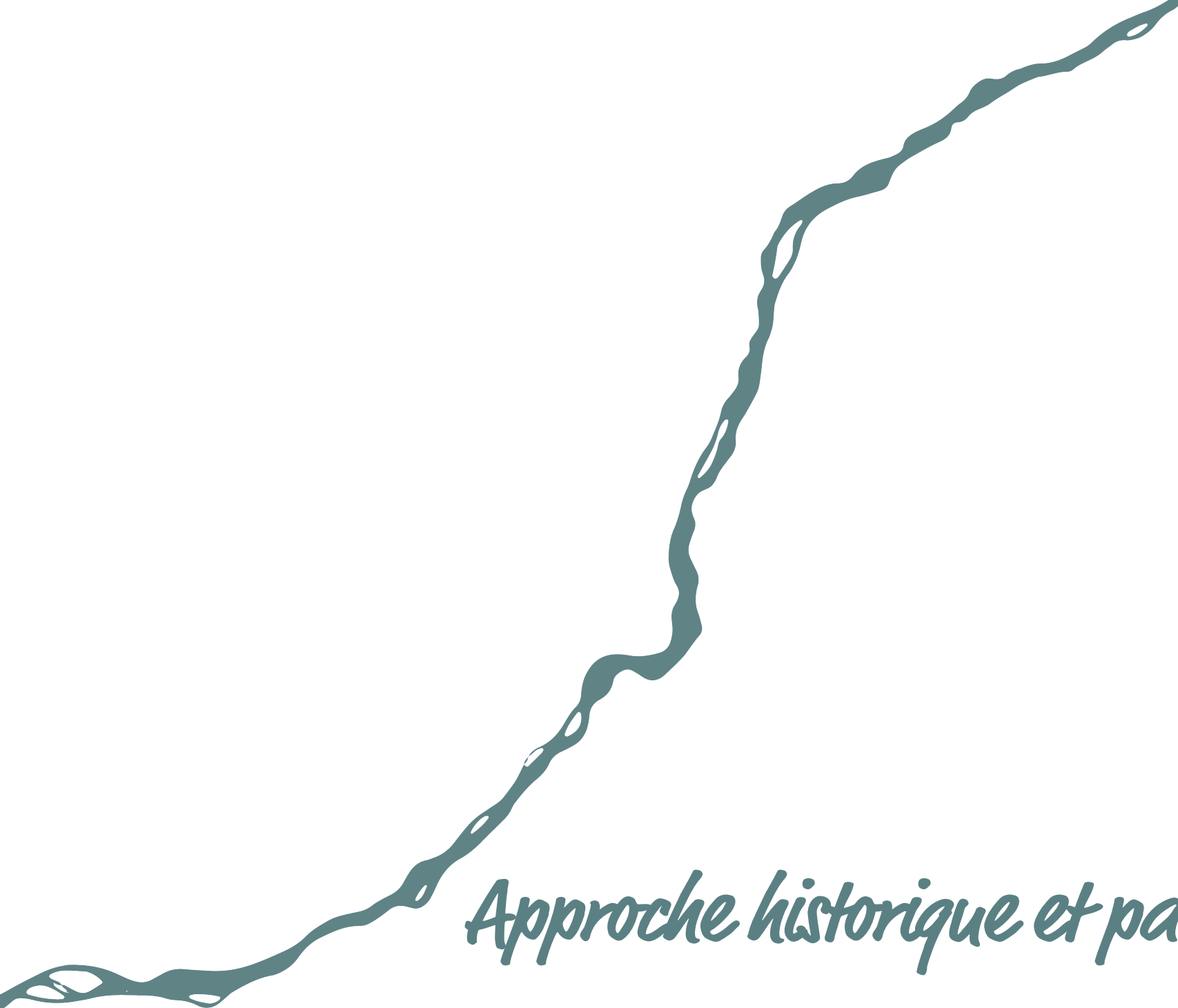
UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL PRÉSERVÉ



UNE TRAME BOCAGÈRE RÉSIDUELLE ET DES BOISEMENTS RARES



DE NOMBREUX POINTS DE VUE REMARQUABLES SUR LE GRAND PAYSAGE



PARTIE 1:

Approche historique et patrimoniales

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE

La Limagne, une terre fertile

Dès l'Antiquité, la **fertilité des sols** de la Limagne est constatée, ainsi que son caractère **marécageux**. La plaine alluviale de la Sioule est en effet alors parsemée de petits lacs et de marais. De premiers aménagements tentent de drainer ces zones humides.

Dès le **XI^{ème} siècle**, les hommes **défrichent les forêts** pour ouvrir de nouvelles terres cultivables. **Ainsi, les paysages s'ouvrent et sont alors peu à peu occupés par de petites parcelles de cultures variées**. De nombreux seigneurs s'installent sur ces terres rentables, bâtissant des **châteaux**, souvent sur les rares points hauts de la plaine.

Entre le **XVII^{ème}** et le **XIX^{ème}** siècle, les **campagnes d'assèchement** se succèdent, faisant disparaître définitivement les paysages humides de la Limagne. L'assèchement des terres permet alors à l'agriculture de s'y développer pleinement, ainsi

qu'aux hommes de s'installer. **L'identité naturelle des paysages de la région s'estompe tandis que le caractère agricole s'affirme.**

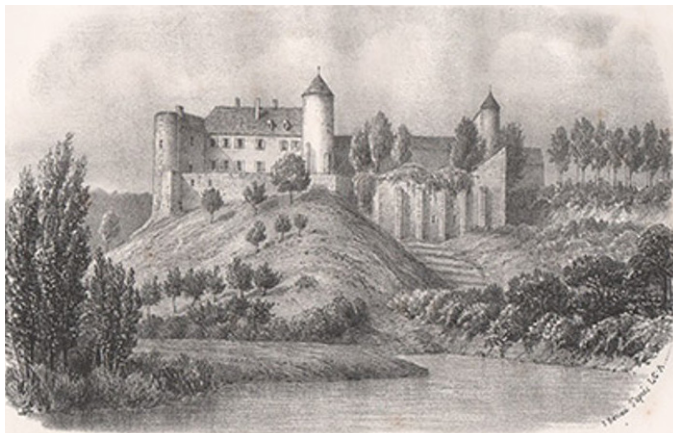
Le territoire de la Limagne devient **particulièrement stratégique** car entourée par des territoires peu fertiles ou difficiles d'accès comme la Combraille et la Montagne bourbonnaise. La **route de Clermont**, qui permet de rejoindre le Val d'Allier et Moulins, le traverse en passant par **Gannat et Saint-Pourçain**. Ces deux bourgs se développent rapidement, favorisés par l'économie basée sur l'agriculture.

Lors de la seconde guerre mondiale, la proximité de la Limagne constitue l'une des motivations pour l'installation du gouvernement de Pétain à Vichy, ses ressources agricoles permettant d'assurer un approvisionnement sûr et abondant.

Graudes cultures à l'arrière-plan



Vue aérienne de Charroux, vers 1950



Château de Rochefort à Saint-Bonnet-de-Rochefort, lithographie de J. Bariau, XIX^{ème} siècle



Château de Valbois à Cesset, Paul Devaux, début du XX^{ème} siècle



Campagne bourbonnaise : le clocher de Broût-Vernet vu de l'église de Cognat-Lyonne, J. Gaulme (1986)

Le vignoble de Saint-Pourçain

Le vignoble de Saint-Pourçain serait particulièrement ancien, antérieur à la période romaine. Il s'est développé sur les **coteaux argilo-calcaires** du Val d'Allier et du Val de Sioule. Dès le XIII^{ème} siècle, ce vin était servi à la **table des rois de France et à la cour des papes à Avignon**. Les tonneaux étaient acheminés par bateaux, grâce à la proximité de l'Allier et à la batellerie alors en plein essor. Il est cité par le poète Henri d'Andelys dans sa « bataille des vins » au côtés des **plus grands crus français** comme Beaune et Saint-Emilion.

Ce vignoble et sa renommée profitent au **bourg éponyme**, installé sur les rives de la Sioule, qui devient l'un des villages les plus importants du territoire bourbonnais. Au Moyen Âge, des **fortifications** sont construites autour de Saint-Pourçain, pour protéger les habitants face aux luttes seigneuriales, aux guerres (guerre de Cent Ans, guerres de Religion) et aux épidémies de peste.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, le vin de Saint-Pourçain atteint son apogée, avec **plus de 8 000 hectares de vignes plantées** (contre environ 600 aujourd'hui). **Le paysage de la région est alors caractérisé par ces parcelles de vignes, qui couvrent les coteaux et deviennent un motif identitaire.**

Par la suite, le vignoble décline : parallèlement à l'**exode rural**, « le Saint-Pourçain subit les conséquences de la **fin du transport fluvial** et de l'arrivée du rail, bouleversement qui acte la montée en puissance des vins du Midi, abondants et peu chers. » (Saint Pourçain, le réveil d'un vignoble, J.Y. Vif, E. Houdbine, 2022) A la fin du XIX^{ème} siècle, le **phylloxéra** atteint l'Allier et ravage le vignoble. **Les parcelles viticoles disparaissent peu à peu des paysages, remplacées par les cultures céréalières et fourragères.**

Redécouvert et revalorisé depuis les années 80, le Saint-Pourçain, **protégé et reconnu par une AOC depuis 2009**, reste aujourd'hui **l'unique vignoble** présent sur le département de l'Allier.



Vue du village de Saint Pourçain, «Armorial d'Auvergne, Forez et Bourbonnais», Guillaume Revel (vers 1456) [gallica BNF]

PAYSAGES PROTÉGÉS & ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

De nombreux sites patrimoniaux protégés, un site classé

Le territoire abrite de nombreux **monuments historiques**, dont plus d'une trentaine de **châteaux** et presque autant d'**édifices religieux**, qui témoignent de la riche histoire du val de Sioule. Plusieurs villages patrimoniaux sont également protégés et reconnus, comme **Charroux** (Site Patrimonial Remarquable et label « Plus beau village de France ») ou **Ebreuil** (« Petite cité de caractère »).

Leurs architectures remarquables et variées constituent des repères visuels forts dans le paysage, marqueurs de l'identité locale, même si certains sont dissimulés par des boisements. Les abords de l'**Abbaye Saint Vincent de Chantelle** ont récemment été réouverts pour valoriser les vues sur ce monument.

Au titre de la protection des paysages, mis à part **trois petits sites inscrits** qui concernent le château de Rochefort, l'église de Chouvigny et l'église d'Ebreuil, le seul **site classé** concerne les **gorges de la Sioule**.



Abbaye de Chantelle (Abbaye classée aux Monuments Historiques)



Ebreuil, petite cité de caractère

ZOOM / Charroux, un village pittoresque à forte valeur patrimoniale

Classé parmi les **plus beaux villages de France**, **petite cité de caractère** et **site patrimonial remarquable**, **Charroux** est un témoin de l'histoire de la région. Ses multiples labels soulignent son attrait patrimonial et touristique. Ancienne châtelainie du Bourbonnais, son **architecture médiévale exceptionnelle** se décline avec ses maisons à pans de bois du XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, ses halles, la porte de l'Aumônerie ... Avec l'Abbaye Saint-Sauveur, Charroux est un centre religieux important, une étape sur la route de Saint-Jacques de Compostelle.



Sa situation en promontoire permet des panoramas remarquables sur les paysages alentours.

ZOOM / Les Gorges de la Sioule

Les **Gorges de la Sioule** constituent un site unique à l'échelle du département et offrent des paysages grandioses. Menacées par des aménagements hydroélectriques, elles sont **classées en 1987 au titre du paysage**, pour leur intérêt pittoresque, devenant l'un des rares sites classés naturels du département (à cheval sur le Puy-de-Dôme).

Entre reliefs rocheux, versants arides peuplés de callune, fonds de vallée verdoyants et humides, les gorges offrent **une grande variété d'ambiances paysagères**. Autrefois beaucoup plus ouvertes, les gorges se referment peu à peu, la roche et les anciennes terrasses agricoles sont recouvertes par le boisement. La rivière de la Sioule au creux des gorges marque la limite départementale avec le Puy-de-Dôme.

Une **route étroite et sinueuse**, encadrée de murets et dominée par la roche serpente le long de la rivière, permettant de découvrir les gorges.



Gorges de la Sioule et château de Chouvigny

Un réseau important d'espaces naturels protégés

L'ensemble paysager de la Vallée de la Sioule est particulièrement riche en milieux naturels de qualité, en lien avec ses particularités géologiques et physiques (présence de coteaux calcaires, de gorges formées par les cours d'eau de la Sioule et de la Bouble). Ainsi, ce secteur compte **7 Espaces Naturels Sensibles**, sites naturels remarquables et représentatifs de l'Allier, sur les 17 qui existent à l'échelle du Département. Cela représente **près de 450 ha** qui font l'objet d'une **démarche de préservation, de restauration et de valorisation** du fait de leur singularité écologique et paysagère.

Dans le même temps, **la Sioule est protégée, avec ses abords, par un zonage Natura 2000 sur tout son linéaire**, au titre des Directives Habitats et Oiseaux, preuve de sa richesse biologique à préserver.



ENS Pelouse des Diagots

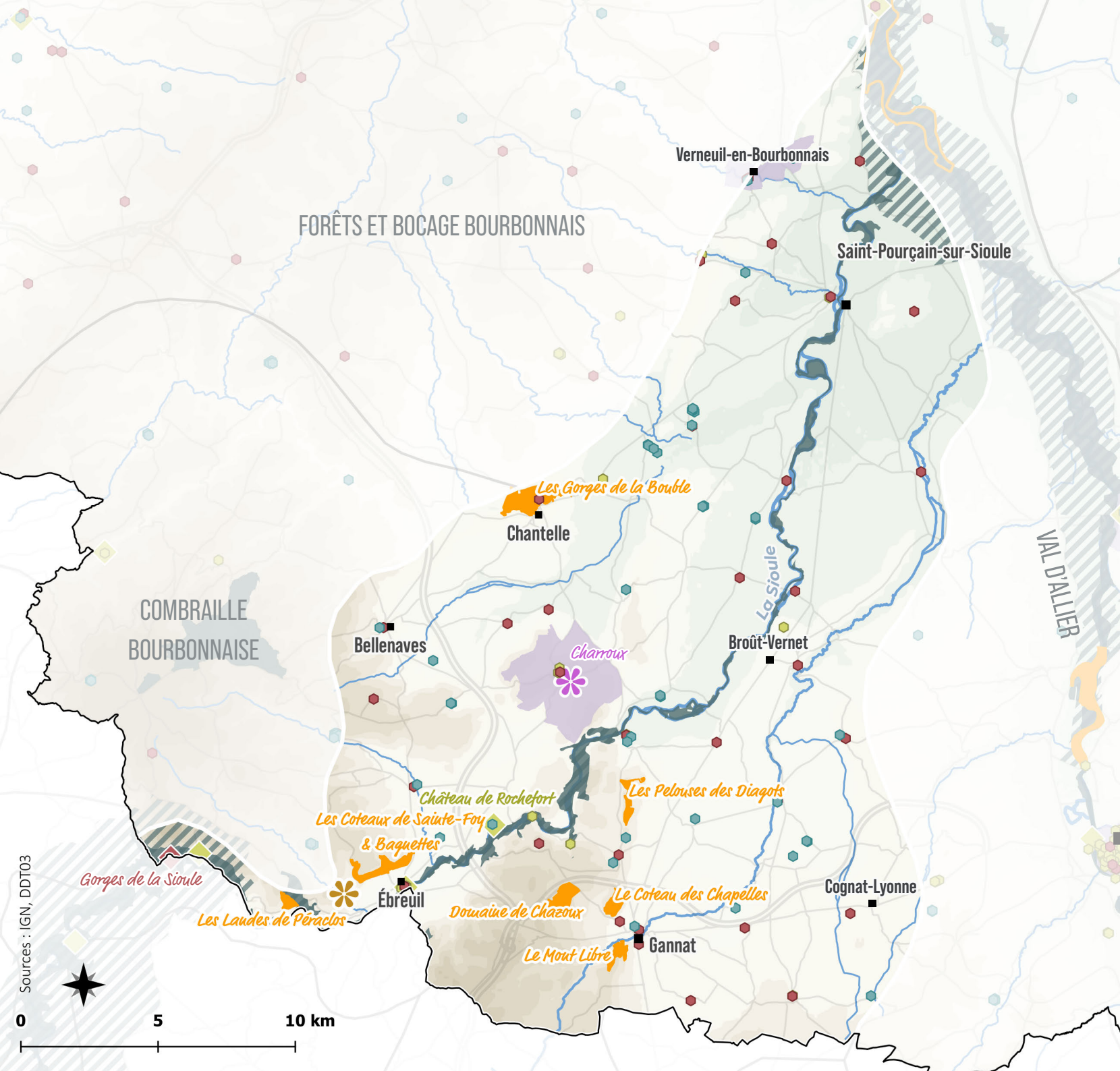


Site Natura 2000 de la Basse Sioule à Bayet

VALEURS ET ENJEUX :

- ▶ Le patrimoine bâti remarquable
- ▶ Le patrimoine naturel et paysager, en particulier lié aux gorges de la Sioule et aux sept ENS





Patrimoine culturel et architectural

- Site patrimonial remarquable
- Petites cités de caractère
- Plus beaux villages de France

Monuments historiques

- Châteaux
- Architectures religieuses
- Autres monuments historiques

Patrimoine paysager

- Sites classés
- Sites inscrits

Patrimoine naturel

- Natura 2000 (directive habitats)
- Natura 2000 (directive oiseaux)
- Réserve naturelle nationale
- Espaces naturels sensibles
- Limites du département



PARTIE 2 :

Composantes paysagères

TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE

Une topographie contrastée, entre plaine de la Limagne et contreforts du Massif central

L'ensemble paysager « vallée de la Sioule, Limagnes et vignobles » présente une **topographie variée qui s'incline progressivement du sud (depuis le Massif central) vers le nord (vers le Val d'Allier)**. Ainsi, les reliefs les plus marqués culminent à plus de 550 mètres d'altitude en limite du Puy-de-Dôme, tandis que l'altitude en plaine peut descendre jusqu'à 220 mètres à l'approche de la confluence entre l'Allier et la Sioule. Cette topographie est structurante et lisible pour les paysages et l'usage des sols.

Deux secteurs peuvent être distingués en fonction de leur géomorphologie et de la nature de leurs sols :

- * Occupant toute la moitié est du territoire, la Limagne de Gannat et de Saint-Pourçain est caractérisée par sa **vaste plaine fertile**, issue d'un fossé d'effondrement, comblé peu à peu par les sédiments d'un ancien océan. Ainsi, la majeure partie du territoire présente une topographie plane, créant des **paysages marqués par l'horizontalité et les cultures**. En limite est, de légers coteaux délimitent la Limagne du val d'Allier vichyssois. Ils offrent des points de vue sur la plaine, comme à Cognat-Lyonne, village bâti en haut d'un coteau.
- * A l'ouest et au sud, une **succession de collines et de coteaux** cernent la plaine de la Limagne, créant des paysages variés à la topographie beaucoup plus mouvementée : coteaux viticoles de Saint-Pourçain, gorges de la Sioule, collines de Charroux et Bellenaves, petite vallée d'Ebreuil... Constituant les premiers contreforts du Massif central, ces reliefs offrent une **multitude de points de vue** sur le paysage, leur nombreux points hauts étant généralement maintenus ouverts par les cultures.



Vaste plaine de la Limagne vue depuis l'église de Cognat-Lyonne



Collines vers Charroux



Plaine de la Limagne au premier plan et collines à l'arrière-plan à Jenzat



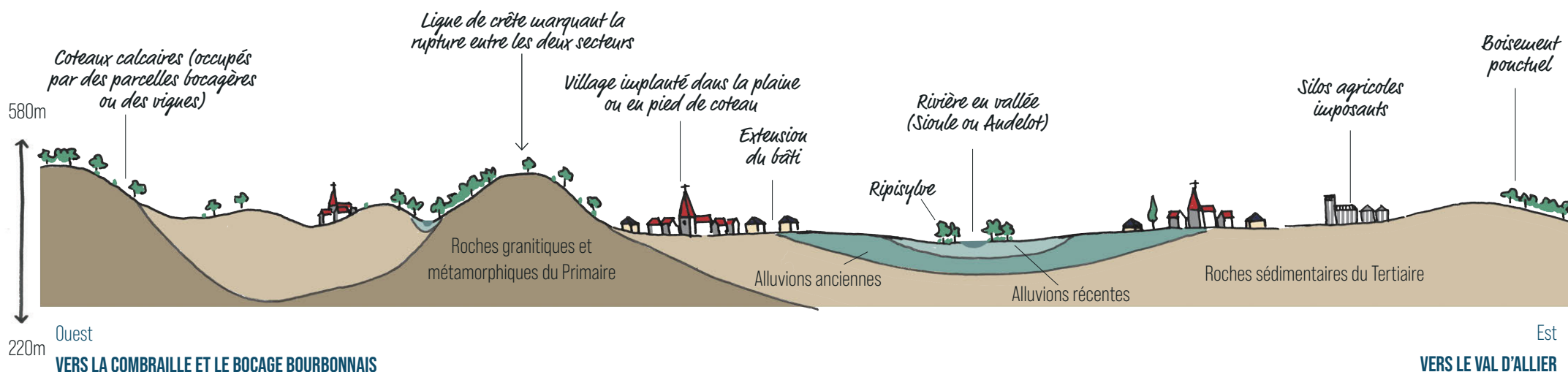
Coteaux viticoles à Louchy-Monfand

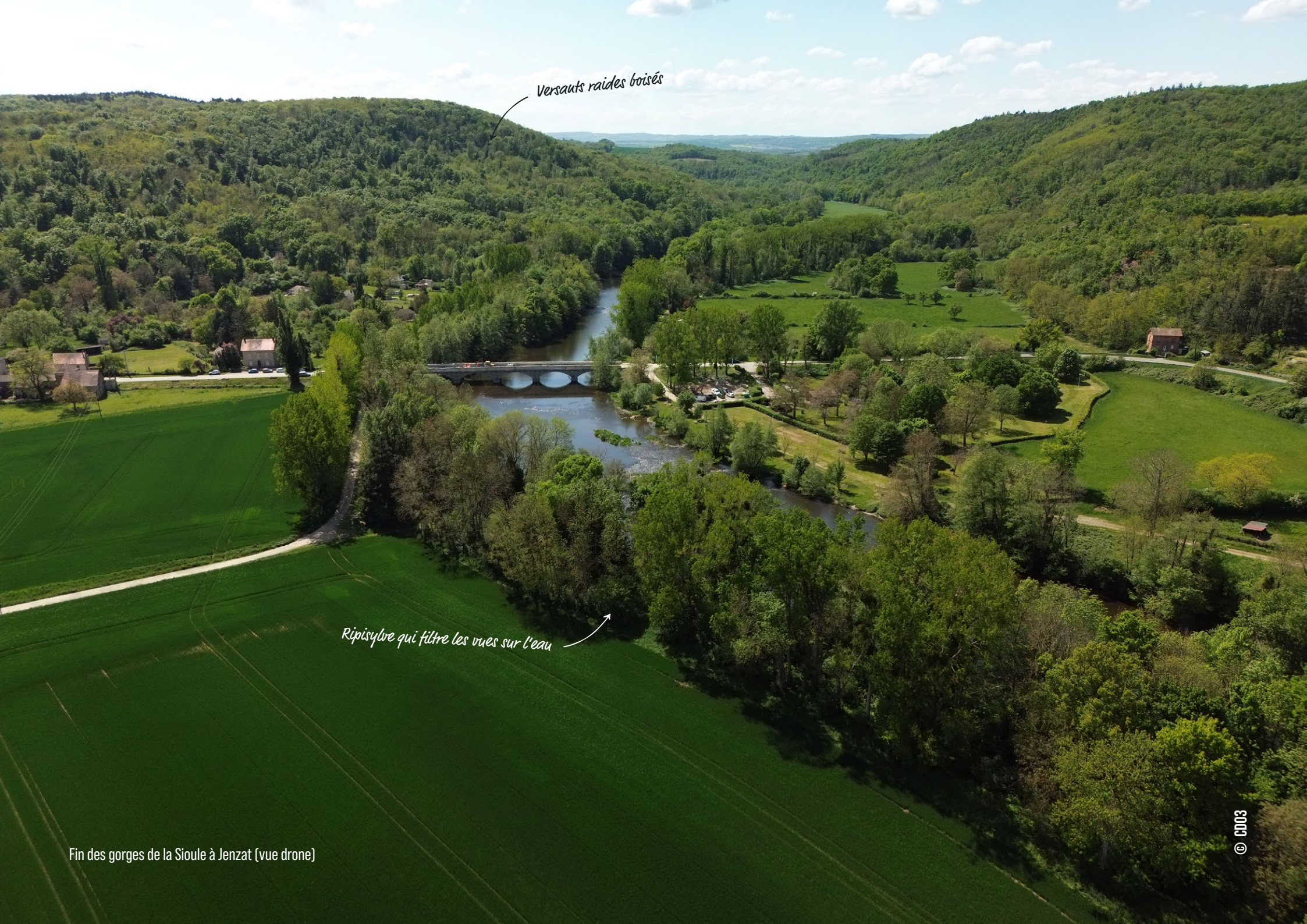
Une **ligne de crête** presque rectiligne, suivant un axe sud-nord, sépare ces deux secteurs, depuis Saint-Priest-d'Andelot jusqu'à Fourilles, en passant par Jenzat. Elle rejoint les coteaux de Saint-Pourçain à partir de Chareil-Cintrat. Depuis cette ligne de crête les vues sont panoramiques, basculant entre la plaine de la Limagne et les reliefs du Massif central.

Cette variété topographique participe à la diversité des ambiances paysagères du Val de Sioule et à leur qualité. De plus, les différentes typologies de reliefs ont conditionné l'occupation du sol : les grandes cultures dans la plaine ou sur les collines peu marquées, les vignes sur les coteaux, les boisements sur les versants raides des gorges, l'urbanisation en plaine et à flanc de coteaux...

COLLINES ET COTEAUX

VASTE PLAINE DE LA LIMAGNE





Versants raides boisés

Ripisylve qui filtre les vues sur l'eau

La Sioule, rivière structurante aux multiples visages

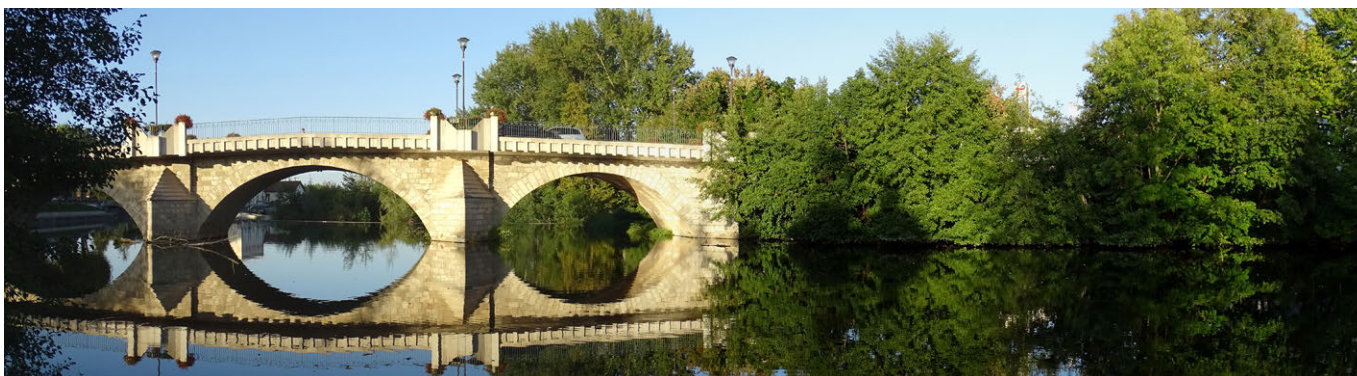
Le territoire possède un **réseau hydrographique dense, lié au bassin versant de l'Allier et dominé par la Sioule**, son affluent majeur. Cette rivière emblématique offre des **ambiances paysagères très distinctes** au sein de l'ensemble paysager.

En limite sud du département, la Sioule sillonne dans des **gorges**. Son cours tortueux et ses versants abrupts, souvent boisés, confère un **caractère très « pittoresque » et intimiste**. Les gorges de la Sioule, constituant la limite entre l'Allier et le Puy-de-Dôme, sont l'un des sites touristiques majeurs du département et sont classées au titre du paysage.

Plus en aval, le cours de la Sioule **méandre dans la plaine de la Limagne**, entrecoupée de bras morts et de pacages. Les **rases**, fossés rectilignes issus des travaux de drainage et colonisés par les roseaux créent un réseau précieux pour la faune et la flore.

Deux autres rivières marquent particulièrement cet ensemble paysager : **l'Andelot** qui traverse la Limagne de Gannat du sud au nord et la **Bouble** avec ses gorges remarquables à Chantelle. Comme la Sioule, ces cours d'eau sont généralement longés par des ripisylves qui filtrent les vues sur l'eau et permettent à un observateur averti de lire leur présence dans le paysage.

Même si les cours d'eau sont peu visibles, ils sont structurants pour le territoire : ils ont sculpté les paysages, favorisé l'agriculture ou encore conditionné l'organisation de l'urbanisation traditionnelle (les villages sont souvent installés en bord de rivière).



La Sioule à Saint-Pourçain-sur-Sioule, depuis l'île de la Ronde



Gorges de la Sioule à Chouvigny

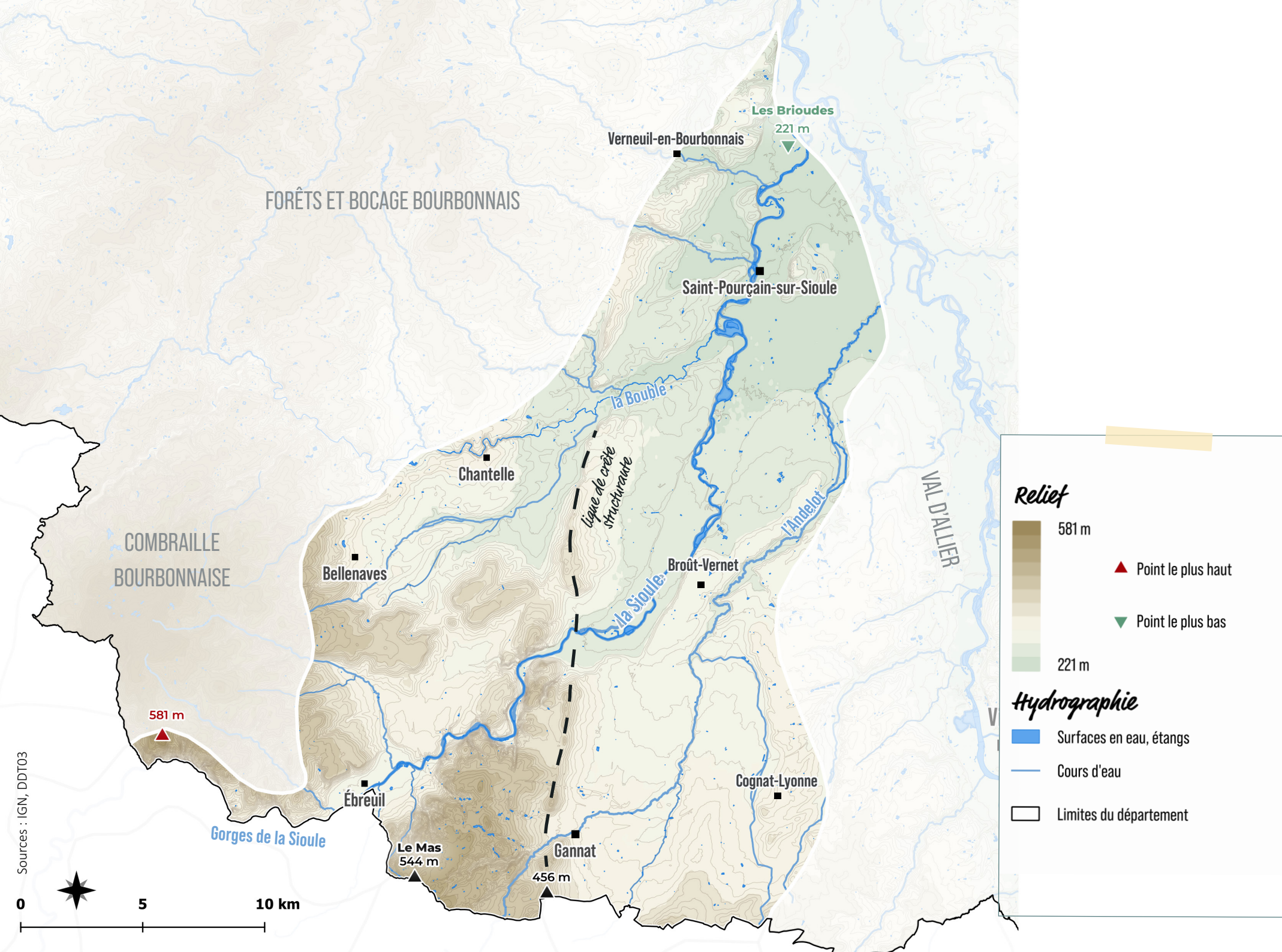


La Sioule en plaine à Broût-Vernet

VALEURS ET ENJEUX :



- ▶ Le relief diversifié (plaine, collines, coteaux, gorges...) à l'origine du contraste entre la plaine cultivée de Limagne à l'est et les collines de l'ouest
- ▶ La Sioule, rivière structurante, et le réseau hydrographique secondaire



BOISEMENTS & ESPACES NATURELS

De rares espaces boisés concentrés sur les reliefs et le long des cours d'eau

Dans l'ensemble paysager du Val de Sioule, la proportion d'espaces boisés est assez faible (environ 10%) et se concentre principalement au sud-ouest, sur les reliefs les plus marqués. Ainsi, les **coteaux de Limagne** présentent des pentes sur lesquelles s'étendent des **boisements de feuillus grandissants**. Les ambiances tendent à se refermer et les vues à disparaître. De plus, les versants raides des **gorges encaissées de la Sioule**, de Chouvigny à Jenzat, sont en grande partie **couverts de boisements**.

Les boisements se retrouvent le long des cours d'eau, sous la forme de **ripisylves**. Ces cordons boisés filtrent les vues sur les cours d'eau qu'ils longent, tout en les rendant lisibles dans la plaine agricole.

Au sein de la **plaine de la Limagne**, quelques rares **boisements d'importance** se distinguent (forêt domaniale de Saint Gilbert, bois de Briailles...). Ces **espaces arborés contrastent avec l'horizontalité et l'ouverture des champs cultivés**. Ailleurs, les cultures céréalières sont dénuées de végétation arborée, à l'exception de **quelques alignements discontinus d'arbres en bordure de parcelles**, dont la verticalité ponctue les larges vues ouvertes.

Par ailleurs, le territoire est encadré de part et d'autre par les forêts de la Combraille en limite ouest et les forêts du Val d'Allier vichyssois à l'est.



Ripisylve encadrant la Sioule et boisements sur les coteaux à l'arrière-plan à Ebreuil



Limagne de Taxat-Senat vue depuis le panorama d'Ussel-d'Allier



Vue sur la forêt de Saint Gilbert à Saint-Didier-la-Forêt

ZOOM / Les coteaux calcaires, milieux naturels et paysagers sensibles

Les **coteaux de Limagne entre Ebreuil et Gannat** se caractérisent par des **successions de crêtes et plateaux calcaires**. Les versants les plus abrupts et les secteurs où affleurent le calcaire accueillent une faune et une flore qui créent une **ambiance méditerranéenne**. La végétation thermophile génère des paysages de pelouse rase à caractère steppique. Cette singularité est reconnue au niveau départemental par un **réseau d'Espaces Naturels Sensibles** qui constituent des espaces à forts enjeux patrimoniaux.

L'ensemble paysager abrite 4 des 5 ENS du département qui protègent ces coteaux calcaires :

- * Les coteaux de Sainte-Foy et des Bagnettes à Ebreuil ;
- * Le coteau des Chapelles à Gannat ;
- * Le Mont Libre à Gannat ;
- * Les pelouses des Diagots sur les hauteurs de Jenzat, Saulzet et Mazerier.



Mont Libre vu depuis la plaine de Gannat

© CD03 CP



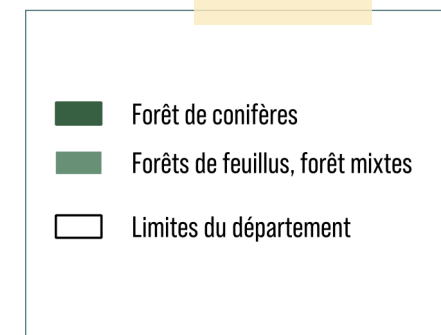
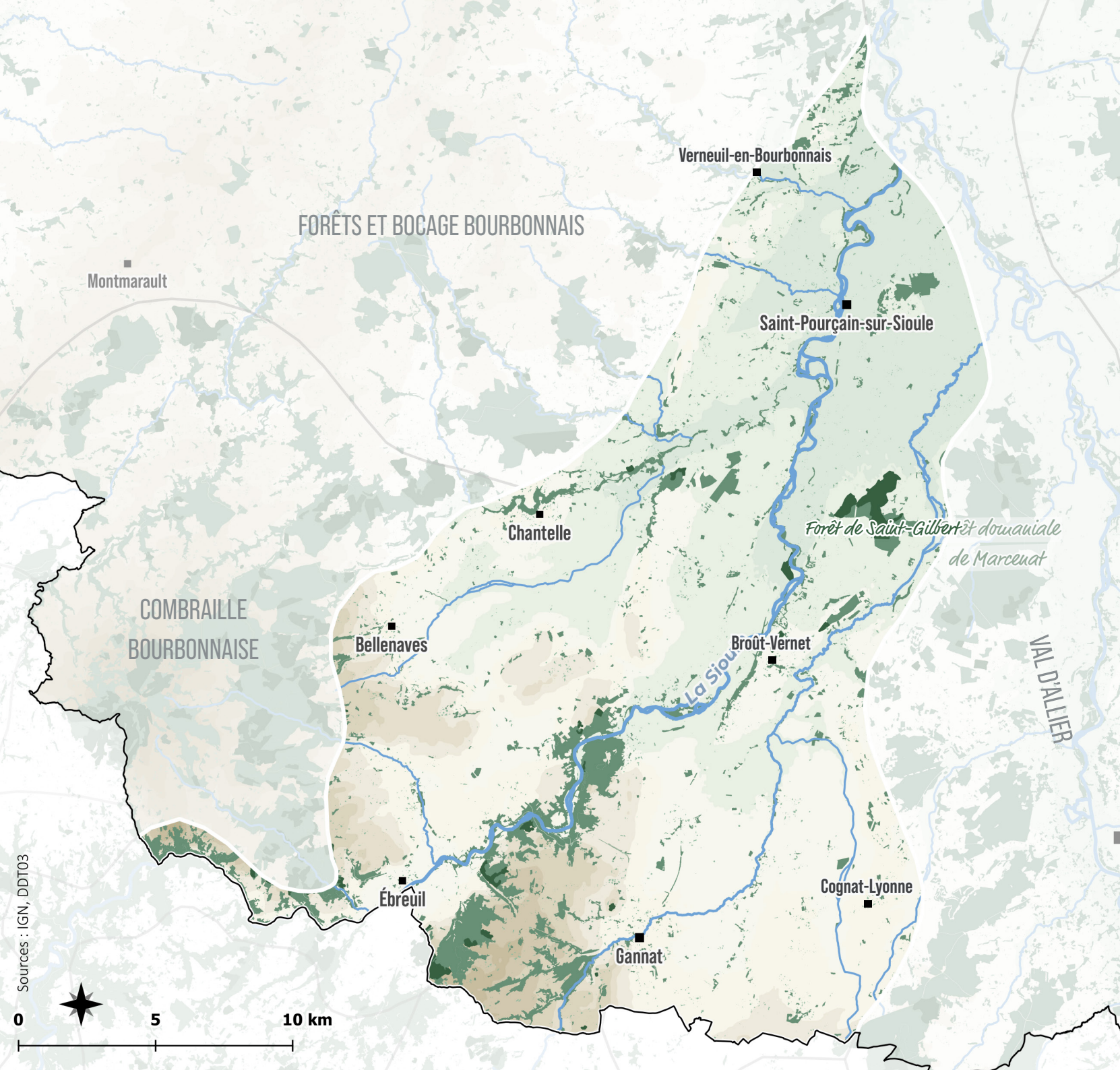
© CD03 CP

Le coteau des Chapelles à Gannat

VALEURS ET ENJEUX :

- La trame boisée rare mais structurant le paysage, animant la plaine agricole et participant à la diversité des perceptions
- Les pelouses sèches des coteaux calcaires, milieu naturel à forte sensibilité écologique



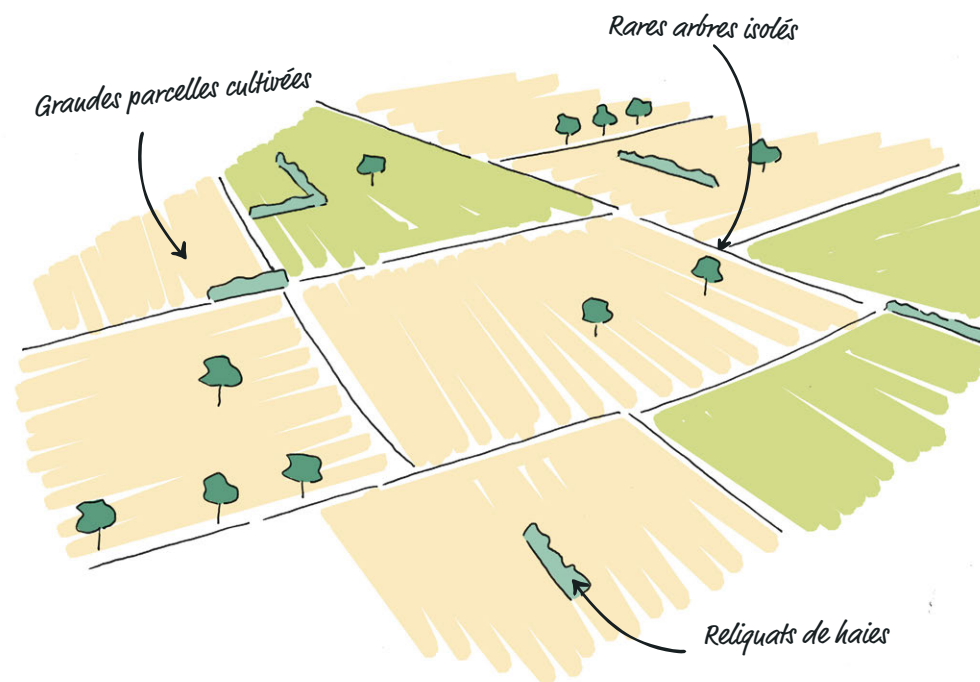


La Limagne, territoire de grandes cultures...

L'une des caractéristiques paysagères majeure de l'ensemble paysager « Vallée de la Sioule, Limagnes et vignobles » est la **dominance des espaces cultivés**, créant un **paysage de grandes cultures identitaire et unique** à l'échelle du département.

En effet, les **limagnes**, fossés d'effondrement comblés par des sédiments, offrent des sols riches, particulièrement adaptés aux cultures céréalières. Les parcelles de blés sont majoritaires, alternant avec du maïs, du colza ou encore de l'orge, créant une **mosaïque dont les couleurs varient au gré des saisons et des stades de la végétation**. Elles sont ponctuées par des bâtiments agricoles spécifiques, des **silos à grains**, dont la silhouette caractéristique affirme l'identité de plaine céréalière. Ces cultures forment des **paysages ruraux ouverts et vastes**, rares au niveau du département.

Ces paysages caractéristiques sont fragilisés localement par le développement urbain, en particulier à proximité de Gannat et de Saint-Pourçain, et par les infrastructures qui les traversent (lignes haute tension, autoroutes).



Limagne plane de Gannat, vue depuis l'église de Cognat-Lyonne

Deux secteurs peuvent être distingués, faisant écho aux deux typologies géomorphologiques :

- * La partie est du territoire, entre Gannat et Saint-Pourçain, offre un **paysage typique de Limagne**, s'inscrivant dans le prolongement de la Limagne de Clermont-Ferrand : « il s'agit d'un paysage très organisé et hiérarchisé, au profit des **productions céréalières qui s'étendent à perte de vue sur une plaine** ne possédant pas beaucoup de variations topographiques. » (SCoT Saint Pourçain Sioule Limagne, 2022) La trame arborée est discrète, à l'exception notable de la ripisylve de la Sioule qui traverse la plaine. Cette plaine agricole offre de **larges vues ouvertes, marquées par l'horizontalité et permettant d'apprécier les rares reliefs qui la délimite** comme les coteaux de Saint-Pourçain à l'ouest, ceux de Jenzat et Gannat ou encore la butte des Brailles.
- * La partie ouest, là où la **topographie est plus vallonnée**, offre un paysage moins typique mais plus varié. « Les cultures s'insèrent dans le paysage comme une **sorte de marqueterie fine s'appuyant sur les lignes topographiques**. [...] Bien que les cultures céréalières soient prépondérantes, elles ne donnent pas l'image d'un paysage intensif. » (SCoT Saint Pourçain Sioule Limagne, 2022) La trame arborée est plus affirmée que dans la plaine de l'est, animant et rythmant les perceptions. L'ouverture des parcelles, alliée avec cette topographie, créent de nombreux **points de vue remarquables** sur le paysage, ainsi que de nombreuses covisibilités entre les coteaux ou les villages.



Limagne plane entre Saint-Pourçain et Contigny



Limagne vallonnée de Taxat-Senat et de Charroux depuis le Puy de Mamin à Bellenaves



Limagne vallonnée vers Chantelle



Mosaïque de champs colorés de la Limagne d'Etroussat, vue depuis le panorama d'Ussel-d'Allier

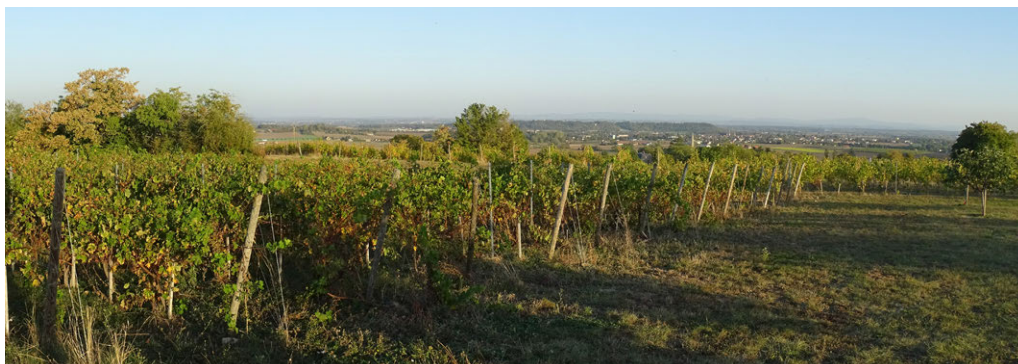
... ponctuée de rares prairies et de vignes



Prairies au hameau de Bézillat à Saint-Priest-d'Andelot



Prairies bocagères à Vicq



Parcelle de vigne à Saulcet

Ponctuellement, ces paysages de grandes cultures s'estompent, laissant place à d'autres motifs agricoles. En limite de l'ensemble paysager, des **parcelles pâturées** annoncent la transition avec des paysages de bocage voisins (du côté de la Combraille, du Bocage bourbonnais ou du Val d'Allier vichyssois). Ces prairies d'élevage sont également présentes entre Saint-Pourçain et Broût-Vernet, longeant la Sioule, autour d'Ebreuil et sur les collines à l'ouest de Gannat. Les perceptions et les ambiances y sont radicalement différentes, moins ouvertes, plus rurales et « jardinées », ce qui crée de la diversité mais qui **tranche avec l'identité si particulière** de cet ensemble paysager.

De façon générale, sur l'ensemble du territoire, la **trame bocagère est très lâche**, les grandes cultures et le remembrement ayant rendu la présence des haies rares. Cette trame **se densifie** cependant au sein des espaces pâturés, soulignant les reliefs.

Par ailleurs, à l'approche de la confluence de la Sioule avec l'Allier, la **culture de la vigne apparaît de manière discontinue** sur les coteaux et rebords de plateaux. **Bien que discret, ce motif agricole forge une identité paysagère forte et spécifique autour de Saint-Pourçain** (voir ci-après Zoom).

VALEURS ET ENJEUX :

- ▷ La limagne plane de Gannat et Saint-Pourçain et ses vastes paysages de grandes cultures
- ▷ La limagne vallonnée de l'ouest et sa diversité de micro-paysages
- ▷ Le vignoble de Saint-Pourçain, particularité paysagère unique
- ▷ Les rares parcelles pâturées, qui créent de la diversité au sein du territoire



ZOOM / Le vignoble de Saint-Pourçain, un paysage unique

Avec ses **600 hectares**, le vignoble de Saint-Pourçain s'étire sur une étroite bande d'environ cinquante kilomètres, le long des rives gauches de l'Allier et de la Sioule, **sur les coteaux argilo-calcaires** qui offrent une belle diversité de terroirs.

A la faveur d'une préservation de vignes anciennes ou de replantations, les vignes de Saint-Pourçain sont aujourd'hui présentes sur 19 communes, intégrées à un **périmètre AOC depuis 2009**. Les principaux cépages sont le Gamay et le Pinot pour les rouges et rosés, le Chardonnay, le Sacy, le Tressallier ou le Sauvignon pour les blancs.

Dans le paysage, ces vignes restent **discrètes, dispersées et intercalées** dans les grandes cultures. Seuls les **coteaux entre Montord et Monétay-sur-Allier** présentent une continuité du vignoble et structurent ainsi plus nettement les perceptions paysagères. Surplombant la Limagne, ces parcelles viticoles constituent souvent des **premiers plans remarquables** de larges panoramas. Quelques sentiers balisés parcourent et permettent d'apprécier ce vignoble, comme le GR300.

Le vignoble saint-pourcinois donne aux paysages une identité marquée, très localisée et unique dans l'Allier. « Il constitue un atout paysager et patrimonial à l'échelle du département. » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995)



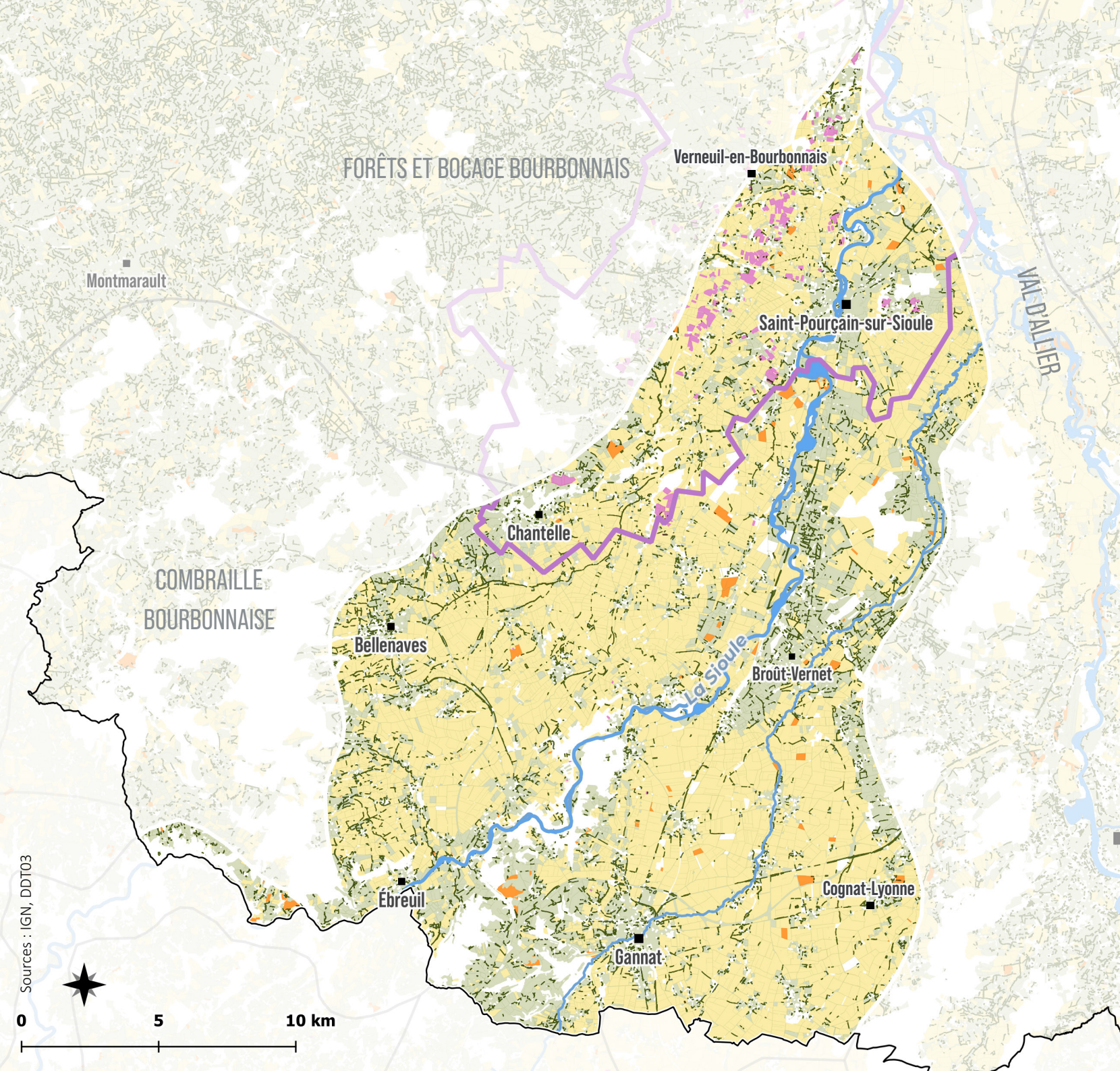
Conservatoire de la vigne et du vin au Château de Chareil-Cintrat

© Annick Vassel - ABA



Coteaux viticoles à Saulcet

© Les COFLOCS - ABA



Labels Agricoles

 AOC Saint-pourçain

Zones Agricoles

 Haies

 Cultures

 Estives et prairies

 Maraîchage, arboriculture, fleurs

 Vignes

URBANISATION & INFRASTRUCTURES

Deux villes et une multitude de villages

L'ensemble paysager « Vallée de la Sioule, Limagnes et vignobles » se caractérise par une **plus forte densité de population** que la moyenne du département, notamment du fait de la proximité de Vichy et du Val d'Allier. Sa trame urbaine se décline en **trois typologies** : les deux pôles principaux, les villages secondaires et les hameaux.

Saint-Pourçain-sur-Sioule, au nord, et **Gannat**, au sud, sont les deux villes qui constituent les pôles urbains du territoire. Ils concentrent les **principales infrastructures et services** et **concentrent** la dynamique de développement. Leurs **centre-bourgs anciens, à l'habitat dense et patrimonial**, se sont progressivement étendus. Leurs **entrées de ville** sont marquées par la présence de zones industrielles et d'activités économiques ou par une urbanisation récente en rupture avec les codes architecturaux traditionnels, qui banalisent, voire dégradent, les zones de transitions entre ville et campagne.



Cœur historique de Saint-Pourçain-sur-Sioule



Entrée ouest de Gannat depuis la RD998



Saint-Pourçain-sur-Sioule vu depuis les coteaux viticoles

De **nombreux villages** se répartissent régulièrement sur l'ensemble du territoire. Les plus importants se concentrent davantage au sud, en lien avec les dessertes autoroutières et la proximité de Vichy, avec par exemples Bellenaves, Broût-Vernet ou encore Ebreuil. Ces villages sont formés d'un **petit centre patrimonial dense et d'un tissu urbain plus lâche, plus récent, qui s'est développé modérément en pourtour**, pouvant parfois altérer leur identité. Certains de ces villages sont préservés et particulièrement emblématiques pour leur qualité architecturale, comme Charroux (voir partie « paysages protégés »). Les bâtiments sont traditionnellement construits en **pierre calcaire**, typique de la Limagne.

Implantés dans la plaine, en pied de coteau ou sur des points hauts, leurs **clochers** et leurs silhouettes créent des marqueurs visuels emblématiques dans le paysage.

Autour de ces villes et villages, une trame bâtie formée de petits hameaux agricoles parsème la plaine agricole, notamment dans la moitié nord, autour de Saint-Pouçain-sur-Sioule. Chaque hameau est composé de quelques bâtiments anciens, parfois complétés d'extensions récentes, souvent par des **silos à grains, qui servent à stocker les céréales**. Malgré leurs dimensions imposantes, leur aspect technique, bâtis en béton ou en tôle, et vieillissant, ils sont devenus des éléments emblématiques du paysage de la Limagne, renforçant l'identité agricole du territoire. **Leurs silhouettes semblent faire écho à celle, traditionnelle, des églises** marquant les villages.



Village d'Ebreuil depuis le point de vue de Sainte-Foy



Village de Contigny



Village de Taxat-Senat



Silo agricole à Taxat-Senat



Hameau agricole à Fleuriel



*Clocher, marqueur identitaire
du village de Chantelle*

Gorges de la Bouble imperceptibles

Hameau agricole

De grands axes nationaux, des routes secondaires et des itinéraires de découverte



Viaduc ferroviaire de Rouzat dans les gorges de la Sioule



Autoroute A71 à Vicq



Sentier balisé du GRP Val de Sioule et de l'itinéraire de Compostelle



Voie verte du Val de Sioule entre le Mayet et Broût-Vernet

De **grands axes structurants** traversent le territoire au sud, passant par Bellenaves et Gannat notamment : les autoroutes A71 et A719, les voies ferrées reliant Clermont-Ferrand à Montluçon. Ces infrastructures, en particulier les autoroutes, marquent fortement les paysages, avec des aménagements d'importance (ponts, échangeurs...). Certains aménagements ferroviaires sont aujourd'hui des éléments remarquables du paysage, comme le **Viaduc de Rouzat** ou celui de **Neuvial**, inscrits au Monuments Historiques.

Le reste du territoire est majoritairement desservi par des **routes départementales et de petites routes secondaires**. Les routes et les chemins sont parfois longés par des alignements d'arbres, témoins de pratiques anciennes, garants de fraîcheur et de qualité paysagère. Ces routes permettent de découvrir les paysages de la Limagne.

Par ailleurs, plusieurs **itinéraires de randonnée ou cyclables** sillonnent le territoire et ses paysages remarquables. Le sud-ouest en particulier est traversé par de nombreux sentiers de Grande Randonnée comme le GR300 (chemin de Compostelle), le GR342 ou le GRP Val de Sioule.

Les **anciennes voies ferrées** ont été réhabilitées en itinéraire cyclable, comme la récente **Voie Verte du Val de Sioule** qui emprunte l'ancienne ligne entre Saint-Pourçain-sur-Sioule et Gannat.

La Sioule peut également être descendue en **canoë**, permettant une découverte sportive et rafraîchissante de la vallée et des gorges.

Des panoramas remarquables

La topographie mouvementée et les espaces cultivés ouverts offrent de **nombreux points de vue sur le paysage**. Ils permettent d'apprécier les paysages de la Limagne et leurs villages patrimoniaux, ainsi que les **reliefs du Massif central** (Montagne bourbonnaise, Combraille, Puy de Dôme...) en arrière-plan.

Certains points de vues particulièrement remarquables ont été valorisés grâce à des **tables d'orientation** : les deux belvédères de Charroux, Sainte-Foy à Ebreuil, le Puy de Mamin à Bellenaves, la crête d'Ussel-d'Allier, le belvédère du viaduc de Rouzat à Saint-Bonnet-de-Rochefort...

D'autres ne sont pas aménagés et/ou sont **menacés** de fermeture comme celui du cimetière de Chouvigny, qui donne à voir les gorges de la Sioule et le château : il est simplement annoncé par une indication discrète et informelle à l'entrée du cimetière et la progression de la végétation masque peu à peu la vue.

Particulièrement nombreux et remarquables, ces points de vue sont un atout majeur du territoire, participant à sa qualité paysagère.

*Premier plan arboré
qui masquera bientôt
entièrement la vue...*



Table d'orientation de Sainte-Foy à Ebreuil



Table d'orientation au belvédère de Charroux



Point de vue du cimetière de Chouvigny sur les gorges de la Sioule

*Carrière de roches massives
(gisement de granite)*



Vue au pied des coteaux des Chapelles à Gannat

Les infrastructures énergétiques, de nouveaux motifs du paysage de la Limagne

Dans ce paysage ouvert, permettant de nombreux points de vue, les infrastructures hautes se révèlent particulièrement impactantes visuellement.

Dans la partie nord, plusieurs **lignes à haute tension** traversent les paysages, convergeant vers la centrale de Bayet, au sud de Saint-Pourçain. « Il est rare que les pylônes puissent être considérés comme des motifs de paysage en Auvergne. Mais, étant donné d'une part l'é étroitesse de l'ensemble paysager que constitue cette Limagne prise entre de légers reliefs, et d'autre part la **densité des lignes** qui se rejoignent au poste relais très apparent de Bayet, ils constituent des éléments visuels très prégnants et récurrents au point de pouvoir être considérés [...] comme des **motifs singuliers du paysage agricole**. » (Atlas des Paysages d'Auvergne, 2011)



Eolienne isolée au-dessus de Jenzat

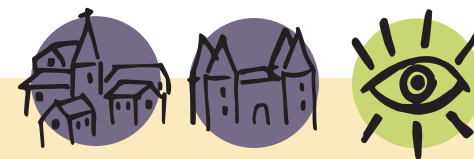


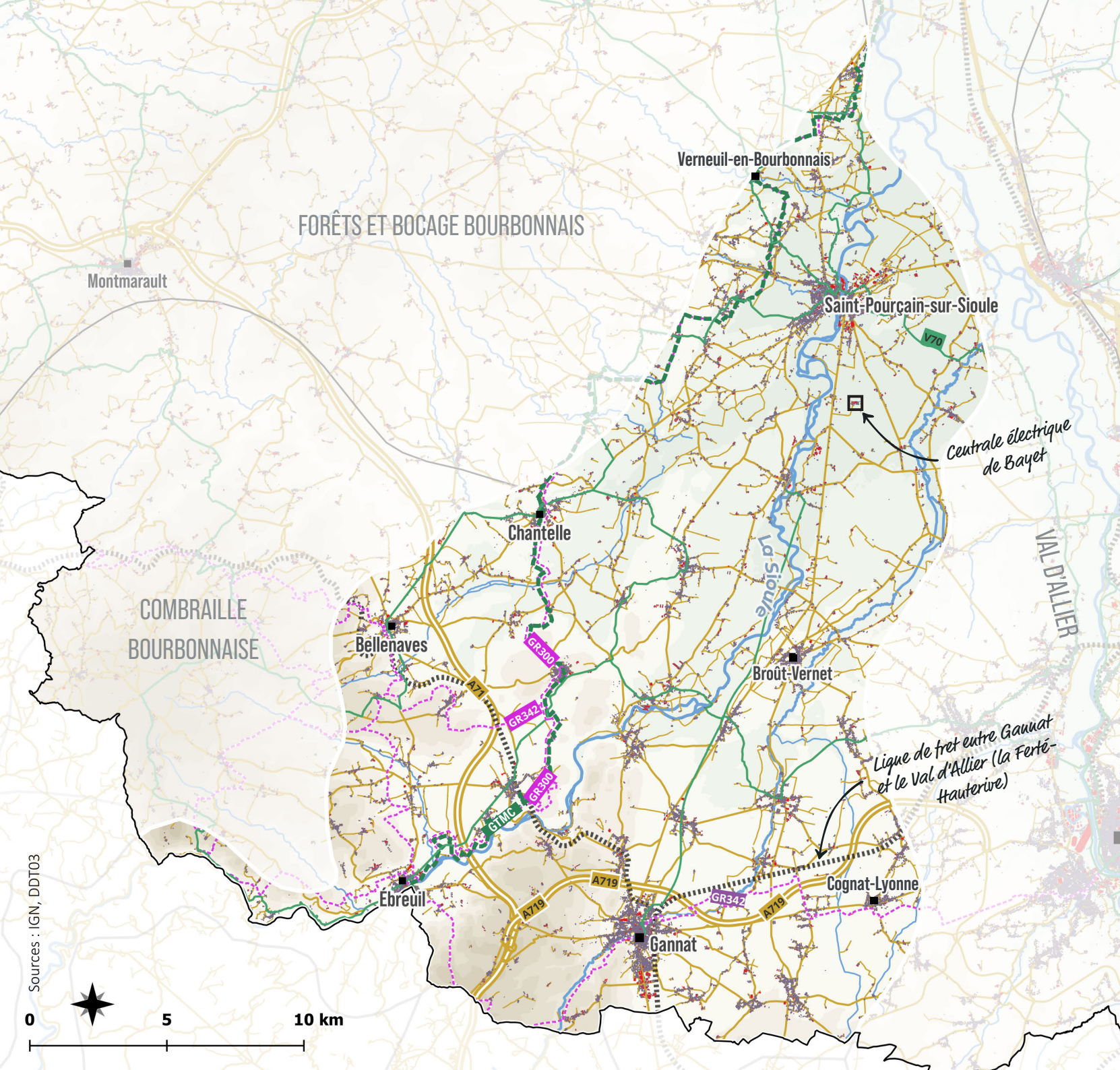
Lignes haute tension traversant les paysages agricoles et les vignes de Saulcet

Dans le cadre de la transition énergétique, les équipements de production d'énergie renouvelable émergent également peu à peu dans le paysage. Sur le territoire, **seule une éolienne** se dresse sur une petite butte, près de Jenzat. Sa position en ligne de crête la rend particulièrement visible. Les installations photovoltaïques deviennent plus présentes dans les paysages, notamment sur les toiture des bâtiments agricoles.

VALEURS ET ENJEUX :

- Les villes de Saint-Pourçain et Gannat, les nombreux villages et hameaux patrimoniaux
- Le développement urbain récent, les zones d'activités, le risque de banalisation des paysages
- Les nombreux points de vue sur le paysage, certains mis en valeur, et la sensibilité paysagère des paysages ouverts de la Limagne
- Les grands axes routiers et ferroviaires au sud du territoire
- Les itinéraires de découverte du territoire (sentiers balisés, véloroutes)
- Les infrastructures énergétiques impactant le paysage (lignes à haute tension)
- Le développement maîtrisé et raisonné des ENR





FORÊTS ET BOCAGE BOURBONNAIS

COMBRAILLE
BOURBONNAISE

Centrale électrique
de Bayet

Ligne de fret entre Gannat
et le Val d'Allier (la Ferté-
Hauteville)

Urbanisation

- Bâti
- Bâti commercial et industriel
(Représentation exagérée pour les
besoins cartographiques)

Infrastructures de transports

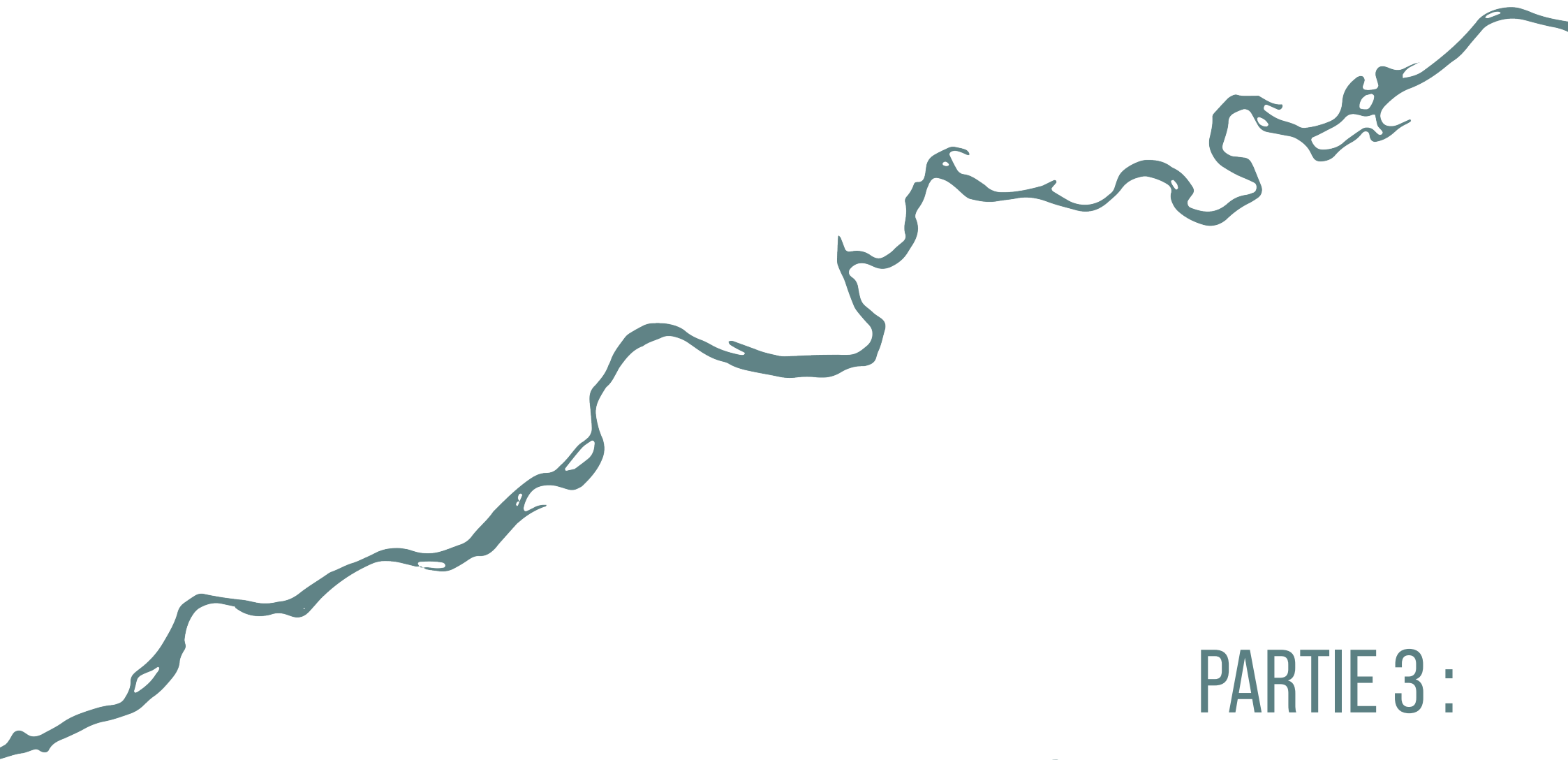
- Voies ferrées
- Autoroute
- Départementale
- Route communale

Itinéraires pédestres et cyclables

- Itinéraires de Grandes Randonnées
- Véloroutes et voies vertes
- Grande traversée du massif central (VTT)
- Limites du département

Sources : IGN, DDT03





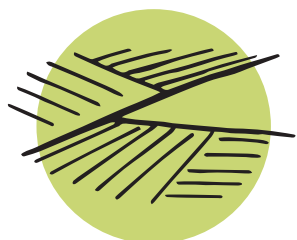
PARTIE 3 :
Valeurs et enjeux

Valeurs paysagères



UNE TOPOGRAPHIE VARIÉE, ENTRE PLAINE, COLLINES ET COTEAUX

La vaste plaine de la Limagne, caractéristique, encadrée par des coteaux et collines à l'ouest qui annoncent les reliefs du Massif central : une grande diversité topographique qui participe à la variété et à la qualité des paysages de cet ensemble



DE GRANDES CULTURES, IDENTITAIRES DE LA LIMAGNE

Dominance des parcelles cultivées qui caractérisent les paysages du territoire, créant une mosaïque colorée, des paysages ouverts et marqués par l'horizontalité, ponctués de silos ; motif paysager dont l'ampleur est unique à l'échelle du département



UNE TRAME HYDROGRAPHIQUE STRUCTURANTE MAIS DISCRÈTE

Affluents de l'Allier qui traversent le territoire, souvent accompagnés de ripisylves qui les masquent, qui ont conditionné l'installation des villages et l'agriculture ; la Sioule et ses multiples visages, entre méandres dans la plaine et gorges encaissées



DEUX VILLES, DES VILLAGES ET DES HAMEAUX

Saint-Pourçain et Gannat, deux pôles urbains majeurs qui polarisent le développement du territoire ; de nombreux villages patrimoniaux dont la silhouette anime les paysages ; des hameaux agricoles répartis sur le territoire



DES PARCELLES VITICOLES SUR LES COTEAUX DE SAINT-POURÇAIN

Motif unique à l'échelle du département, des vignes qui ponctuent les cultures, discrètes mais marquant l'identité des coteaux de Saint-Pourçain et constituant un atout paysager et patrimonial



UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL PRÉSERVÉ

Patrimoine bâti riche, atout paysager et touristique, en particulier les villages de caractère (Charroux, Ebreuil, Chantelle...) ou les châteaux ; une architecture locale marquée par une influence du Sud



UNE TRAME BOCAGÈRE RÉSIDUELLE ET DES BOISEMENTS RARES

Quelques alignements d'arbres ou des reliquats de haies bocagères au milieu des cultures, disparaissant parfois complètement ; des ripisylves le long des cours d'eau et de rares boisements sur les pentes les plus raides



DE NOMBREUX POINTS DE VUE REMARQUABLES SUR LE GRAND PAYSAGE

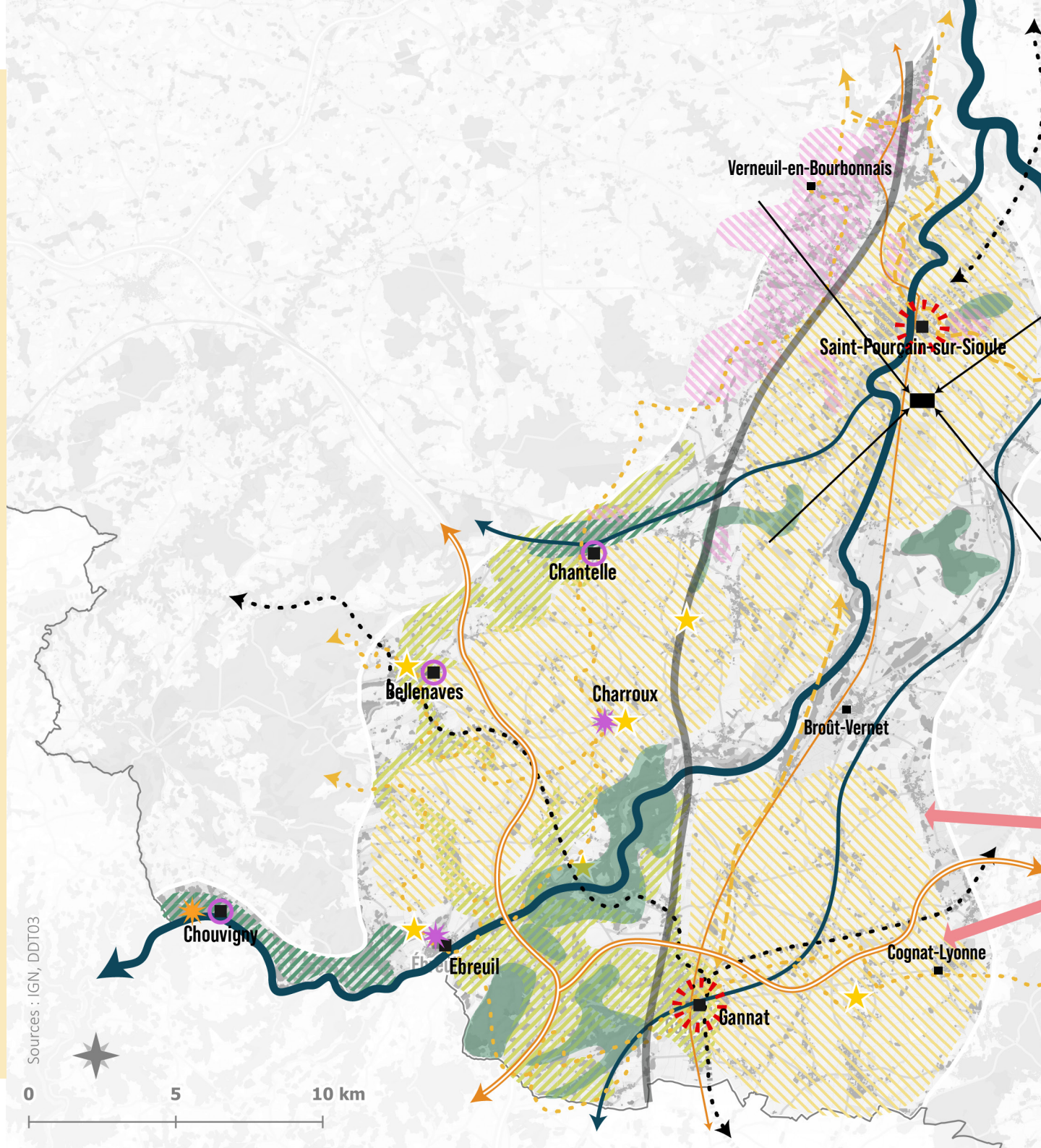
De multiples panoramas offerts depuis les points hauts (église de Cognat-Lyonne, crête d'Ussel-d'Allier, belvédère de Charroux...) permettant d'apprécier les paysages de la Limagne et, en arrière-plan, le Massif central

ZOOM / Concertation

Les valeurs et les enjeux sont issus de l'analyse des composantes paysagères **confortée et amendée par le résultat d'ateliers de concertation** organisés avec les élus et techniciens du territoire.

Ces ateliers ont été réalisés en mai 2024 et conviaient les élus et techniciens de la Communauté de Communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne et de la Communauté d'Agglomération de Vichy (un atelier par EPCI).

Enfin, en décembre 2024, un atelier a permis de réunir les 11 communautés de communes du département ainsi que d'autres acteurs du territoire (ONF, CEN...).



Le relief diversifié et le réseau hydrographique participant à la diversité des ambiances paysagères :

-  La Sioule, élément identitaire structurant les paysages
-  Les cours d'eau secondaires
-  Gorges boisées et encaissées de la Sioule et de la Bouble
-  Ligne de crête délimitant la plaine à l'ouest des collines et coteaux de l'est : deux secteurs aux paysages et aux dynamiques différentes

Les motifs paysagers agricoles identitaires :

-  Grandes cultures, dominantes et emblématiques de la Limagne
-  Vignoble de Saint-Pourçain occupant les coteaux nord-ouest, particularité paysagère unique à l'échelle du département

Les richesses paysagères et écologiques :

-  Panoramas remarquables valorisés
-  Site classé des gorges de la Sioule (gorges de Chouvigny)
-  Pelouses sèches des coteaux calcaires de Limagne, milieu naturel à forte sensibilité écologique
-  Ripisylves et grands boisements qui participent à la variété des ambiances paysagères

Les nouvelles formes bâties et le risque de banalisation :

-  Saint-Pourçain-sur-Sioule et Gannat, pôles urbains principaux dont les abords sont banalisés par des zones industrielles et d'activités économiques, ou résidentielles contemporaines
 -  Influence de Vichy, augmentant le développement résidentiel et le risque de banalisation
- Totalité de l'ensemble : Une urbanisation récente, qui tend à banaliser les paysages, en particulier les entrées de ville

Les centre-bourgs anciens et les éléments patrimoniaux, y compris non protégés :

-  Villages protégés : SPR et Plus Beaux Villages de France de Charroux ; Petite Cité de Caractère d'Ebreuil
-  Des villages resserrés à la trame bâtie patrimoniale préservée

Les axes de circulation majeurs qui traversent le territoire :

-  Autoroute A71, qui impacte localement les paysages, notamment en intensifiant l'urbanisation
-  D2009, axe principal traversant l'ensemble du nord au sud ; des routes secondaires qui se déploient et maillent l'ensemble
-  Voie ferrée desservant Gannat, Saint-Bonnet-de-Rochefort et Bellenaves

Les itinéraires doux permettant la découverte du territoire :

-  Voies cyclables existantes V70 (Via Allier) et Voie Verte du Val de Sioule entre Gannat et Bayet (ancien tracé de voie ferrée), projet d'un second tronçon entre Bayet et Saint-Pourçain
-  Sentiers de Grande Randonnée

L'adaptation au changement climatique, notamment vis-à-vis des haies, de la forêt et de la ressource en eau [totalité de l'ensemble]

Les infrastructures énergétiques impactant les paysages :

-  Centrale de production d'électricité de Bayet où convergent une multitude de lignes électriques haute tension qui marquent fortement les paysages
- Totalité de l'ensemble : les ENR et la maîtrise de leur développement, en prenant en compte les perceptions et les valeurs paysagères et environnementales du territoire dans les choix d'implantation et de leur dimensionnement



PARTIE 4 :

Unités paysagères

D'après la méthode nationale des Atlas de paysages (DGALN, 2024), « **une unité paysagère désigne une partie continue de territoire homogène au regard de ses caractéristiques géomorphologiques, écologiques, d'occupation du sol et de perception que les habitants et acteurs du territoire lui portent.** Ce «paysage donné» est **caractérisé par un ensemble de structures paysagères et d'éléments de paysage qui lui procurent sa singularité.** Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou «floues». »

Dans le cas de l'ensemble paysager du Val de Sioule, cinq unités paysagères peuvent être identifiées : la Limagne de Bellenaves, Charroux et Chantelle ; les Gorges de la Sioule* ; les Coteaux de Limagne* ; les Limagnes de Gannat et de Saint-Pourçain* ; les coteaux viticoles de Saint-Pourçain.

Remarque : ces unités paysagères () correspondent chacune à un ensemble paysager de l'Atlas régional d'Auvergne-Rhône-Alpes qui a été considéré en tant qu'unité dans le cadre de l'Atlas départemental de l'Allier (les délimitations ont été conservées à l'identique).*







UNITÉ PAYSAGÈRE

LIMAGNES DE GANNAT ET DE SAINT-POURÇAIN

Motifs et ambiances paysagères

L'unité « **Limagne de Gannat et de Saint-Pourçain** », est caractérisée par sa topographie très plane, où sinuent la Sioule et l'Andelot. Encadrée par des coteaux à l'est et à l'ouest, la plaine de la Limagne se prolonge vers le sud dans la Grande Limagne du Puy-de-Dôme et s'étire vers le nord pour rejoindre le Val d'Allier.

Avec la dominance de **grandes cultures céréalières**, cette plaine offre un **paysage ouvert aux horizons lointains**, circonscrit par les contreforts des coteaux et collines qui la bordent. Ces derniers constituent des points de repère depuis l'unité et offrent des **vues panoramiques plongeantes** sur la Limagne.

La **céréaliculture** (blé, orge, maïs...), majoritaire sur le territoire, caractérise ses paysages. Au fil du temps, le remembrement et la mécanisation ont favorisé des exploitations agricoles de grande ampleur. Indissociables de ces paysages agraires, des **silos imposants**, isolés, ponctuent le paysage, créant des points de repères caractéristiques.

Quelques rares boisements contrastent avec le paysage ouvert, comme la forêt de Saint-Gilbert ou le bois de Briailles. Au voisinage de la Sioule, le **système bocager lié à l'élevage subsiste** et témoigne d'anciennes pratiques agricoles. **Quelques parcelles du vignoble de Saint-Pourçain** ponctuent les coteaux, qui bordent l'unité à l'ouest.

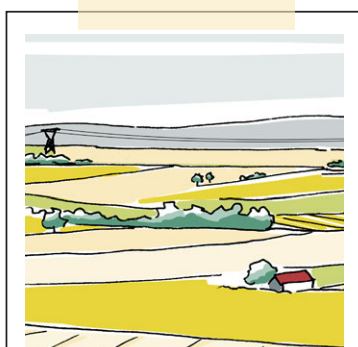
La **Sioule et ses affluents**, notamment l'Andelot, ont dessiné un paysage mouvant, soumis à l'aléa des crues, à des divagations subites dont les parcelles

rurales conservent parfois la trace. Leurs **terrasses alluviales** sont les témoins du passage des cours d'eau et constituent des espaces cultivés car très fertiles. Ces cours d'eau sont généralement bordés par une **ripisylve dense**, qui filtre et masque les vues sur l'eau, tout en les rendant lisibles dans le paysage ouvert.

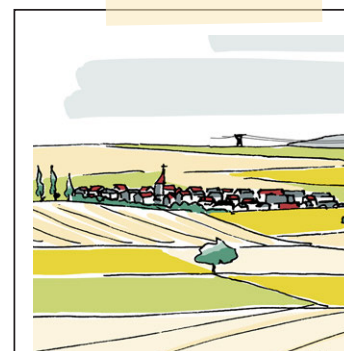
L'unité est marquée par **deux pôles urbains majeurs : Saint-Pourçain au nord et Gannat au sud**. Des zones résidentielles et des zones d'activités peu qualitatives ont progressivement étendu ces villes, banalisant les paysages en périphérie et dégradant les entrées de ville. Ailleurs, l'urbanisation a progressé le long des routes secondaires. Le patrimoine bâti possède une identité particulière à l'échelle du département, marquée par une **influence méridionale** qui se caractérise par des toits en tuile romaine et des façades de calcaire jaune.

La Limagne de Gannat et de Saint-Pourçain est traversée par de **plusieurs axes majeurs et structurants**. Au sud, l'autoroute **A719** connecte Gannat à Vichy, marquant fortement les paysages alentour. Une voie ferrée, plus discrète, suit également ce tracé. Saint-Pourçain-sur-Sioule est située au carrefour de 2 axes départementaux importants : la **RD2009** (ancienne RN9) et la **RD46**. A Bayet, au sud de Saint-Pourçain, se trouve un poste électrique majeur du département, où se rejoignent près d'une vingtaine de **lignes à haute tension**. Ces lignes, et leurs pylônes imposants, sillonnent et impactent les paysages.

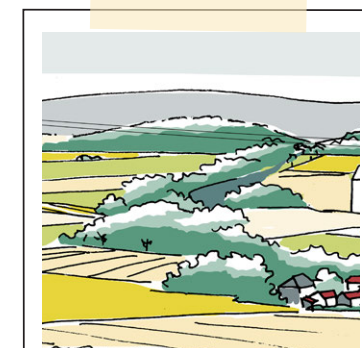
Remarque : cette unité constitue un ensemble paysager à l'échelle régionale, qui se prolonge dans le Puy-de-Dôme.



Plaine céréalière de Limagne traversée par des lignes à haute tension



Influence forte des deux polarités urbaines de Gannat et de Saint-Pourçain



La Sioule et l'Andelot, perceptibles par leur ripisylve dense



Communes concernées :

Barberier, Bayet, Biozat, Broût-Vernet, Chareil-Cintrat, Charmaes, Coquat-Lyonne, Coutigny, Escurolles, Espinasse-Vozelle, Etroussat, Fourilles, Gannat, Jenzat, Le Mayet d'Ecole, Louchy-Montfauud, Loriges, Mazerier, Monteignet-sur-l'Andelot, Montord, Paray-sous-Briailles, Poezat, Saint-Didier-la-Forêt, Saint-Germain-de-Salles, Saint-Pont, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Saulcet, Ussel-d'Allier, Verneuil-en-Bourbonnais

Couposaute hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Couposaute forestière

- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

Couposaute agricole

- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs
- Vignes

Couposaute authropique

- Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Voies ferrées
- Autoroute
- Route départementale
- Limites du département

1 2 3 4 8

la silhouette du Massif central à l'arrière-plan

pylône de ligne à haute tension

alignements de peupliers en bord de ruisseau



1 2 8

zone d'activité en périphérie de Gannat



© CD03 CP

2 3



1 4 5 6 8



© CD03 CP

4



© CD03 CP

8

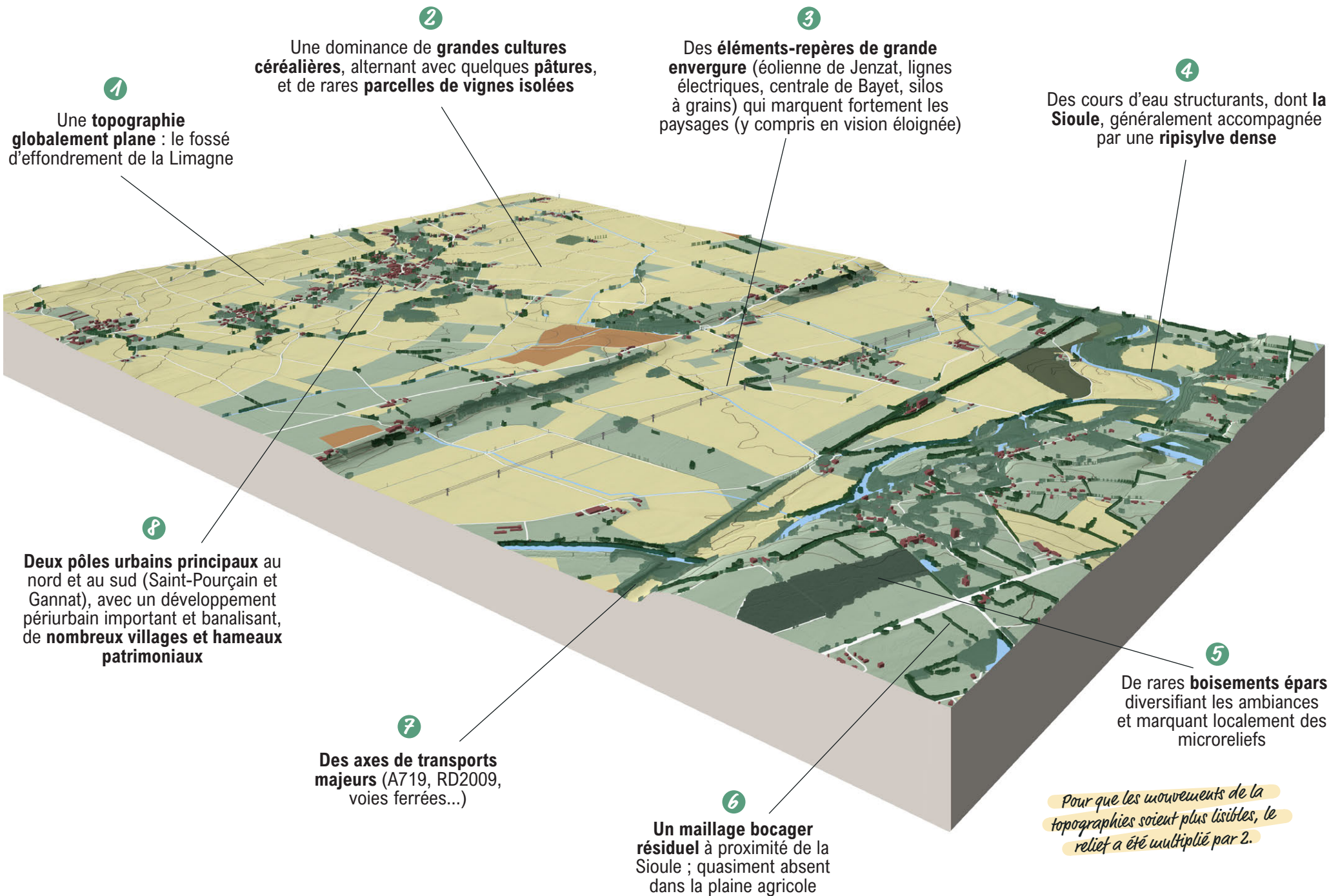


2 3



7 8





1
Une **topographie globalement plane** : le fossé d'effondrement de la Limagne

2
Une dominance de **grandes cultures céréalières**, alternant avec quelques **pâtures**, et de rares **parcelles de vignes isolées**

3
Des **éléments-repères de grande envergure** (éolienne de Jenzat, lignes électriques, centrale de Bayet, silos à grains) qui marquent fortement les paysages (y compris en vision éloignée)

4
Des cours d'eau structurants, dont la **Sioule**, généralement accompagnée par une **ripisylve dense**

8
Deux **pôles urbains principaux** au nord et au sud (Saint-Pourçain et Gannat), avec un développement périurbain important et banalisant, de **nombreux villages et hameaux patrimoniaux**

7
Des **axes de transports majeurs** (A719, RD2009, voies ferrées...)

6
Un **maillage bocager résiduel** à proximité de la Sioule ; quasiment absent dans la plaine agricole

5
De rares **boisements épars** diversifiant les ambiances et marquant localement des microreliefs

Pour que les mouvements de la topographies soient plus lisibles, le relief a été multiplié par 2.

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

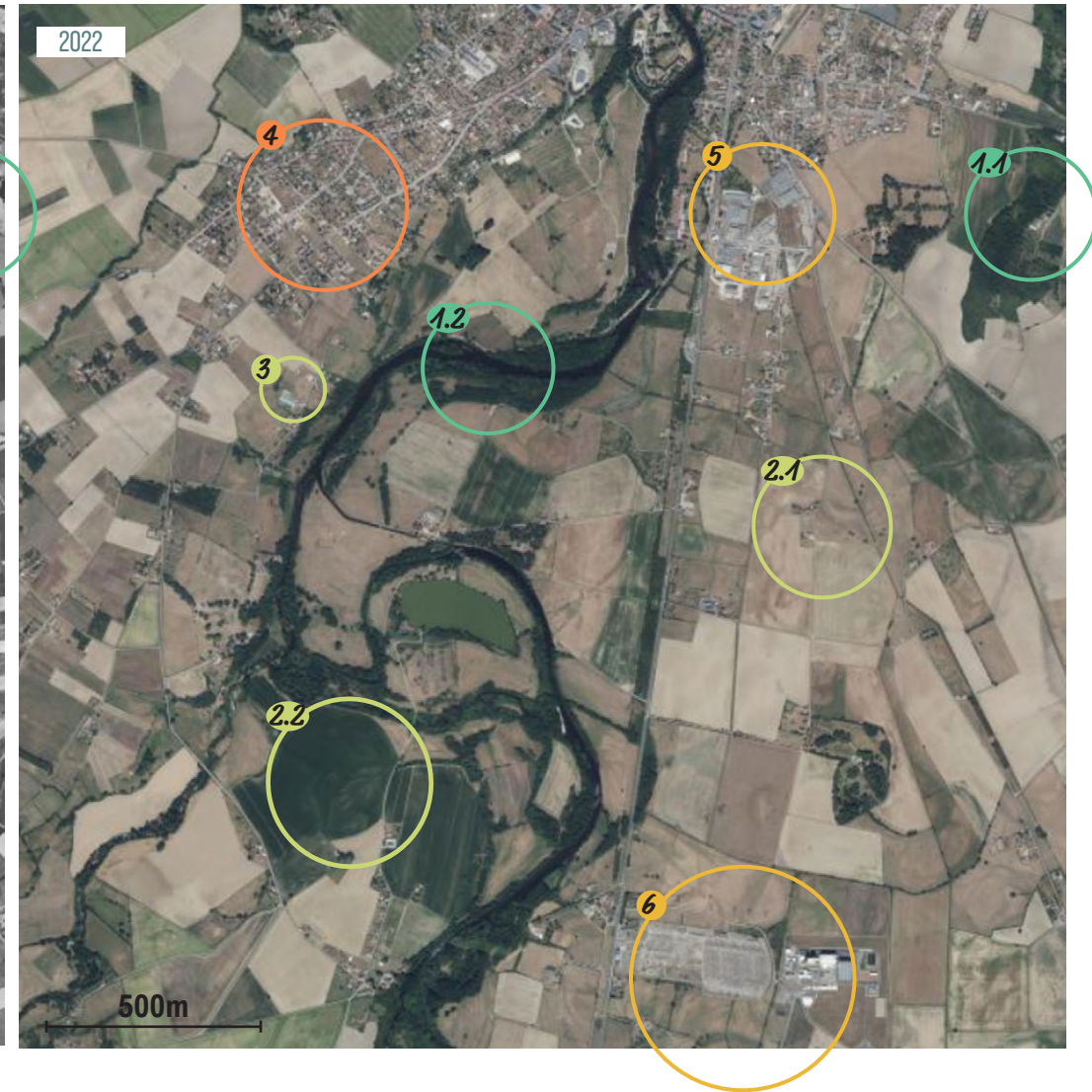
- * **Remembrement très important** des parcelles agricoles cultivées dans la plaine de la Limagne et sur ses flancs
- * **Développement des ripisylves** filtrant les vues sur les cours d'eau
Développement des boisements au niveau des micro-reliefs
- * **Création de nouveaux bâtiments** et infrastructures agricoles
- * imposants (notamment silos à grains), parfois très perceptibles au regard de la topographie quasiment plane
Implantation d'infrastructures énergétiques à forte incidence paysagère à l'image de la centrale de Bayet (et les lignes électriques) ou de l'éolienne de Jenzat
Développement périurbain (zones résidentielles et zones d'activités), souvent en rupture avec l'urbanisation traditionnelle et banalisant les paysage ; phénomène particulièrement marqué autour de Saint-Pourçain-sur-Sioule et de Gannat

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIÉES POUR L'AVENIR

- > **Adaptation des grandes cultures** au changement climatique associée à la replantation de haies
- > **Perte de la lisibilité des silhouettes urbaines** et de l'identité rurale-patrimoniale (transition vers un paysage péri-urbain)
- > **Banalisation des paysages résidentiels** et dégradation du patrimoine bâti non réhabilité
- > **Développement des énergies renouvelables**
- > **Renforcement des mobilités douces** entre Val de Sioule et Val d'Allier, poursuite de la réhabilitation d'anciennes voies ferrées en voies vertes
- > **Fermeture des points de vue** sur la Limagne par développement des boisements

Exemples d'évolutions au sud de Saint-Pourçain

- 1 Expansion des boisements (1. sur les reliefs ; 2. en bordure des cours d'eau)
- 2 Remembrement important des parcelles agricoles (1. en open-field ; 2. parfois en cultures en cercle)
- 3 Création de nouveaux bâtiments agricoles
- 4 Étalement urbain résidentiel le long des axes secondaires
- 5 Développement de zones d'activités en entrée d'agglomération
- 6 Implantation d'infrastructures énergétiques (centrale de Bayet)



Ces comparaisons de photographies sont issues des points de vue photographiés en 2005 dans le cadre de l'Observatoire photographique du Massif Central ou datant du début du XX^{ème} siècle (cartes postales), reprises en 2023 ou issues de Google maps. Elles ne sont pas exhaustives et ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des évolutions ayant eu lieu mais donnent à voir localement les changements (ou l'absence de changement) mais illustrent certaines dynamiques d'évolution.



2005 (OPTMC)

Sortie sud de Gannat sur la RD132

Extension du bâti sur des terres agricoles (création d'un complexe sportif en entrée de ville, proche d'une zone artisanale et commerciale)

Conservation et développement de la haie en bordure de route

Suppression de l'affichage publicitaire

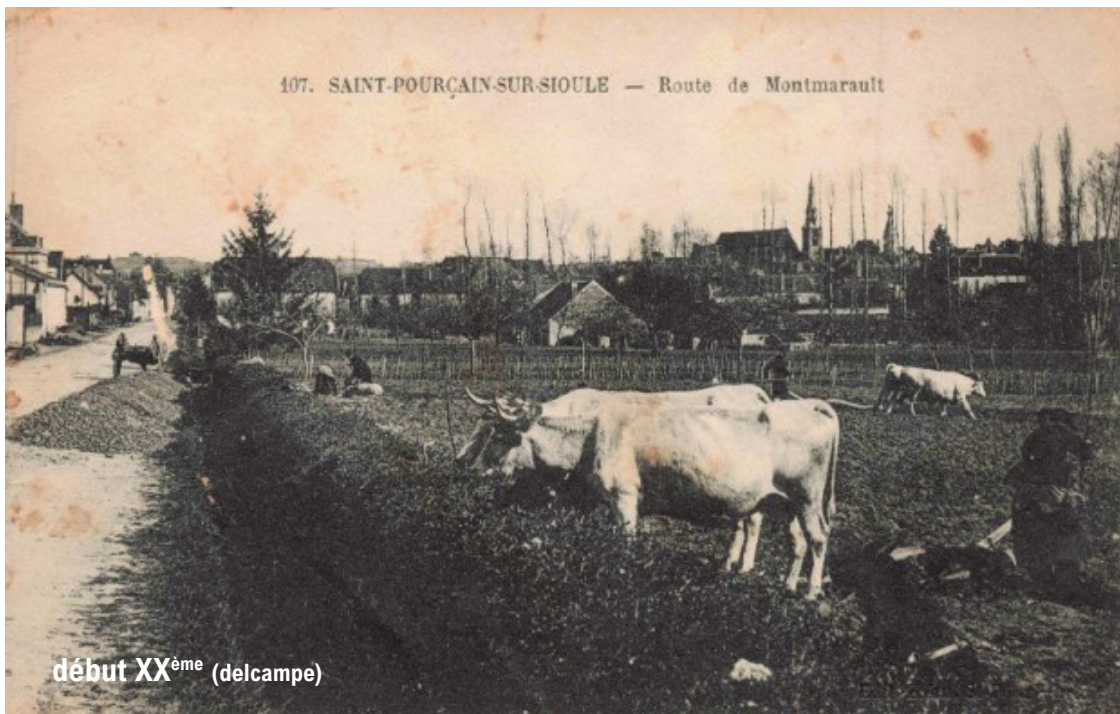
Cessation d'activité en 2020 de la carrière de calcaire LHOIST en arrière-plan, remise en état

> Dégradation de l'identité rurale (avec la progression de l'urbanisation sur des espaces agricoles), mais amélioration du paysage en arrière-plan (renaturation de la carrière)



2023 (google street view)

107. SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE — Route de Montmarault



début XX^{ème} (delcampe)



2024 (google street view)

Entrée de Saint-Pourçain-sur-Sioule (RD46)

Développement d'une zone d'activité (bâtiment peu qualitatif, parkings), sur des parcelles autrefois pâturées, en entrée de ville (la dégradant et la banalisant)

Disparition de la perspective sur le village et le clocher de Saint-Pourçain

Elargissement de la route et apparition d'une ligne électrique

Transformation ou disparition de certains bâtiments anciens

> Banalisation et dégradation de l'entrée de ville

Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du SCoT Saint-Pourçain Sioule Limagne

PAYSAGES AGRICOLES

- * Intégrer les nouvelles pratiques agricoles (type cultures en cercle), parfois plus intéressantes face à la gestion de la ressource en eau ou au changement climatique, mais en rupture avec les paysages agricoles traditionnels
- * Préserver les secteurs de bocage (à proximité de la Sioule notamment)
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage, en particulier les silos à grains
- * Prendre en compte les paysages dans les projets d'implantation d'ENR (notamment les panneaux photovoltaïques) au sein du bâti agricole patrimonial

PAYSAGES BÂTIS

- * Maîtriser le développement urbain notamment autour des deux pôles attractifs de Saint-Pourçain-sur-Sioule et de Gannat
- * Soigner et réinvestir le patrimoine bâti existant (restaurer, réhabiliter, étendre) des villages et des hameaux, pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- * Ménager des coupures d'urbanisation claires et limiter la poursuite du développement urbain le long des axes routiers
- * Intégrer les nouvelles formes urbaines (résidentielles mais aussi industrielles, commerciales, etc.) pour éviter la banalisation des paysages
- * Préserver et valoriser le patrimoine bâti remarquable (châteaux, hameaux agricoles...)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Maîtriser le développement des projets d'ENR pour ne pas sacrifier les richesses du paysage, notamment le photovoltaïque associé à l'agriculture
- * Adapter les pratiques agricoles au changement climatique, par exemple, par la replantation de haies bocagères

VALORISATION ET DÉCOUVERTE

- * Mettre en valeur et rendre accessible les points de vue permettant d'apprécier les atouts paysagers du territoire (comme celui de l'église de Cognat-Lyonne ou d'Ussel d'Allier)
- * Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire grâce au développement des mobilités douces (comme la récente Voie Verte du Val de Sioule)

GOVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire et identifier des « porteurs » et relais locaux



UNITÉ PAYSAGÈRE

COTEAUX VITICOLES DE SAINT- POURÇAIN



Motifs et ambiances paysagères

L'unité « **Coteaux viticoles de Saint-Pourçain** » marque la limite nord-ouest de la Limagne, à l'est du plateau cristallin du Bocage bourbonnais. Elle se caractérise par la **présence d'une topographie mouvementée**, composée de collines et de coteaux argilo-calcaires inclinés vers la plaine céréalière de la Sioule à l'est.

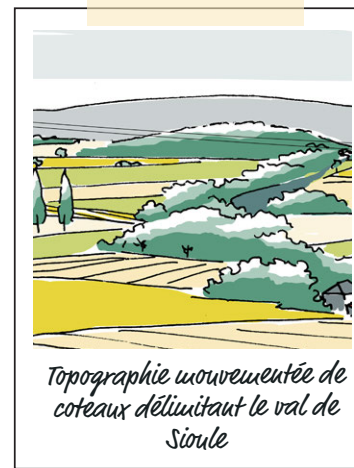
Ce paysage à la pente marquée offre de **nombreuses perspectives visuelles de qualité**, et se découvre grâce à un réseau de petites routes permettant d'apprécier les différents plans et horizons. Les flancs de coteaux sont des espaces particulièrement sensibles : du fait de leur relief, de leur orientation vers la plaine et de la faiblesse de la végétation permanente, ils sont visibles dans leur intégralité et sujets à de nombreuses covisibilités.

Les **cultures**, motif dominant dans le paysage, forment une mosaïque fine soulignant les lignes topographiques. Ce motif alterne avec les **parcelles viticoles**, emblématiques du territoire et uniques à l'échelle du département. Le **vignoble de Saint-Pourçain**, l'un des plus anciens de France, est en effet au cœur de l'identité et des représentations socio-culturelles de l'unité paysagère. Sur ces coteaux en pente douce, la vigne ne forme pas un élément prédominant et reste discrète dans le paysage, mais elle appelle le regard et crée des paysages uniques. L'appellation protégée « Saint-Pourçain » valorise cette **culture traditionnelle** et cet **atout paysager et patrimonial** à l'échelle du département.

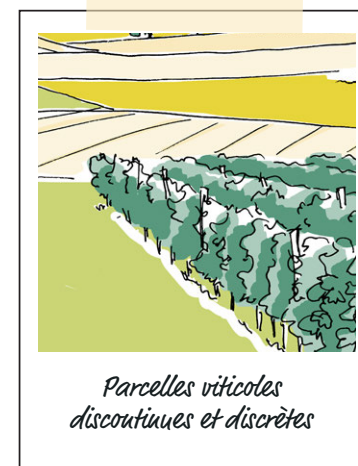
Deux cours d'eau principaux entaillent les coteaux en provenance du Bocage bourbonnais pour rejoindre la Sioule à l'est : le Douzenan et le Gaduet. Leur **ripisylve** marque la présence de l'eau dans un paysage peu boisé.

Les villages et hameaux sont généralement installés à mi-pente, ou en pied de versants, exposés avantageusement au sud-est, ou en linéaire sur les routes principales (RD 115 notamment), et plus rarement sur les plateaux cultivés, sous la forme de bâtiments agricoles isolés. Ces espaces bâtis présentent des modèles architecturaux relativement simples et sont caractérisés par leurs **toitures garnies de petites tuiles** variant de l'ocre rouge à l'ocre brune.

Particulièrement imposantes, les **lignes à haute tension** issues du transformateur de Bayet marquent fortement le paysage par leur verticalité qui contraste avec le relief doux des coteaux de Saint-Pourçain. Ces infrastructures énergétiques impactent certaines vues emblématiques, notamment depuis le **château de Louchy-Montfand perché sur sa butte** émergeant de la vigne.



Topographie mouvementée de coteaux délimitant le val de Sioule



Parcelles viticoles discontinues et discrètes



Urbanisation diffuse implantée en pied de coteaux et bâti agricole isolé

Communes concernées :
Brausat, Cesset, Chantelle, Chareil-Cintrat,
Coutigny, Louchy-Montfaud, Mouetay-sur-
Allier, Moutord, Saint-Pourçain-sur-Sioule,
Saulcet, Verneuil-en-Bourbonnais

*Emprise du bloc diagramme
(21 km²)*

Saulcet

Saint-Pourçain-sur-Sioule

Couposaute hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Couposaute forestière

- Forêts de feuillus et forêts mixtes

Couposaute agricole

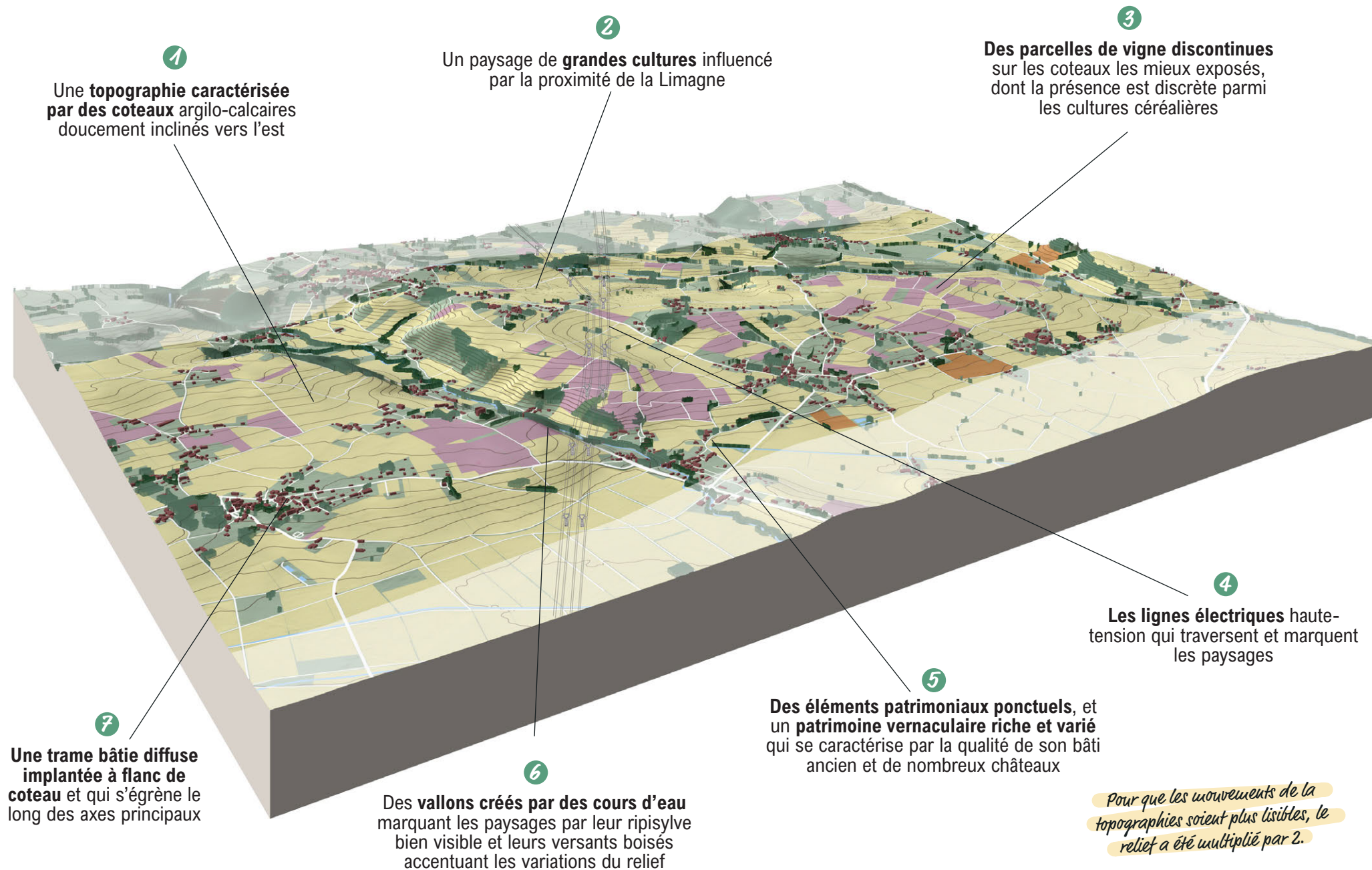
- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs
- Vignes

Couposaute anthropique

- Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Route départementale
- Limites du département







1
Une **topographie caractérisée par des coteaux** argilo-calcaires doucement inclinés vers l'est

2
Un paysage de **grandes cultures** influencé par la proximité de la Limagne

3
Des parcelles de vigne discontinues sur les coteaux les mieux exposés, dont la présence est discrète parmi les cultures céréalières

4
Les lignes électriques haute-tension qui traversent et marquent les paysages

5
Des éléments patrimoniaux ponctuels, et un **patrimoine vernaculaire riche et varié** qui se caractérise par la qualité de son bâti ancien et de nombreux châteaux

6
Des vallons créés par des cours d'eau marquant les paysages par leur ripisylve bien visible et leurs versants boisés accentuant les variations du relief

7
Une trame bâtie diffuse implantée à flanc de coteau et qui s'égrène le long des axes principaux

Pour que les mouvements de la topographies soient plus lisibles, le relief a été multiplié par 2.

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

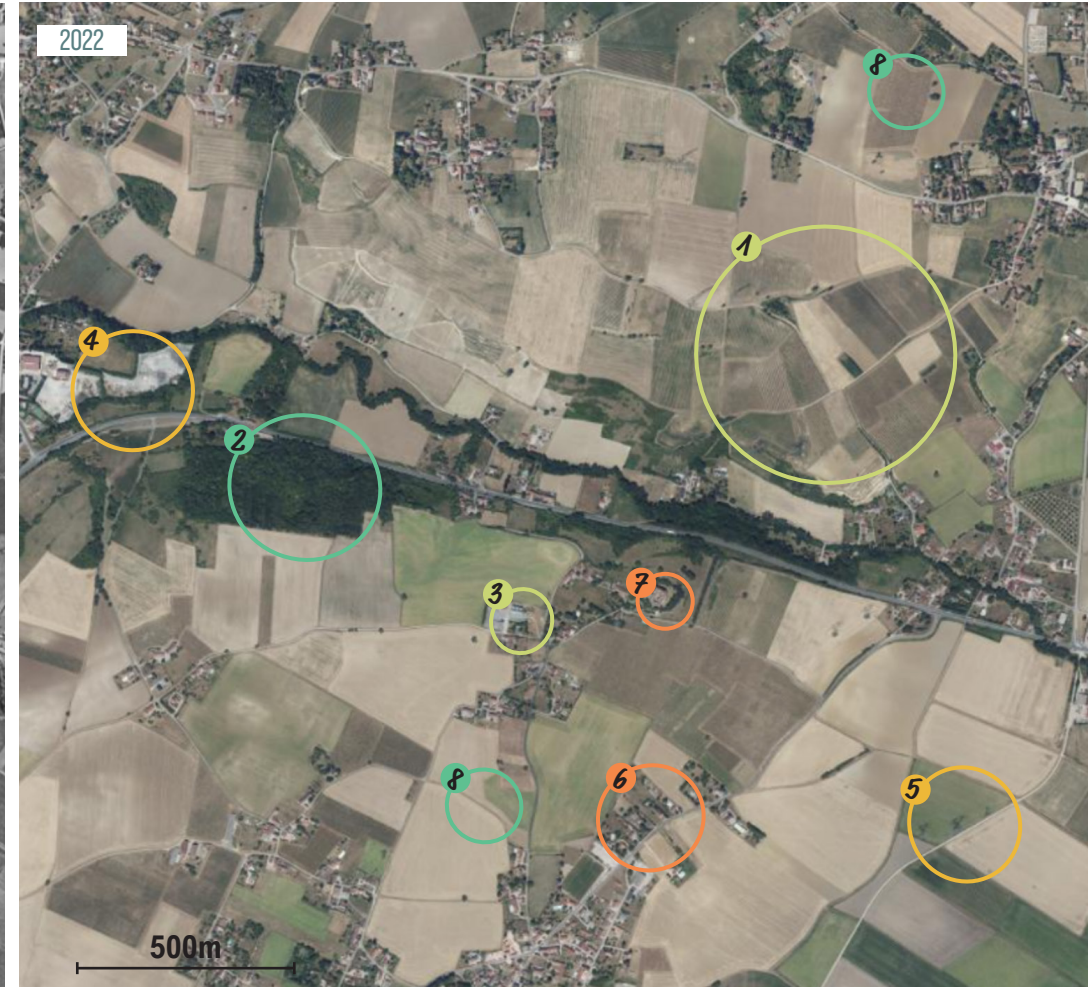
- * **Remembrement très important** des parcelles agricoles cultivées
- * **Epaississement des boisements** le long des micro-vallées, générant une fermeture de parcelles sur les coteaux autrefois cultivés
- * **Création de nouveaux bâtiments et infrastructures agricoles** imposants, parfois très perceptibles dans le relief peu prononcé
- * **Développement d'infrastructures énergétiques et industrielles** à forte incidence visuelle et paysagère à l'image des lignes haute tension raccordées au poste source de Bayet, ou encore la carrière de Bransat
- * **Développement résidentiel** en cœur de bourg ou le long des axes secondaires de manière discontinue, en rupture avec l'urbanisation traditionnelle
- * **Réduction de la perception des éléments du patrimoine bâti** par la progression des boisements
- * **Disparition d'arbres isolés ou alignés** qui ponctuaient les parcelles agricoles

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIES POUR L'AVENIR

- > **Adaptation des grandes cultures** au changement climatique associée à la replantation de haies
- > **Perte de la lisibilité des silhouettes urbaines** et de l'identité rurale-patrimoniale (transition vers un paysage péri-urbain)
- > **Banalisation des paysages résidentiels** et dégradation du patrimoine bâti non réhabilité
- > **Développement des énergies renouvelables** (panneaux solaires)

Exemples d'évolutions autour de Saulcet

- 1 Remembrement très important des parcelles agricoles et replantation de vignes
- 2 Extension des boisements
- 3 Création de grandes infrastructures agricoles (silos...)
- 4 Création d'une carrière à Bransat
- 5 Implantation du réseau électrique haute tension
- 6 Extension du bâti le long des routes
- 7 Fermeture visuelle autour du Château de Montfand
- 8 Disparition de nombreux arbres isolés dans les parcelles



Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du SCoT Saint-Pourçain Sioule Limagne

PAYSAGES AGRICOLES

- * Préserver et valoriser le vignoble, culture emblématique et historique des coteaux de Saint-Pourçain
- * Adapter les grands espaces cultivés aux dérèglements climatiques et soutenir la diversification des pratiques agricoles
- * Préserver les arbres isolés, éléments remarquables dans le paysage, et éventuellement en replanter
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage

PAYSAGES BÂTIS

- * Contenir et valoriser les noyaux bâtis patrimoniaux implantés en pied de coteau
- * Soigner et réinvestir le patrimoine bâti existant (restaurer, réhabiliter, étendre) des villages, des hameaux et même ceux isolés, pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- * Conserver des enveloppes urbaines claires et limiter la poursuite du développement urbain le long des axes routiers
- * Intégrer les nouvelles formes urbaines pour éviter la banalisation des paysages
- * Préserver et valoriser le patrimoine bâti remarquable (châteaux, hameaux agricoles)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Maîtriser le développement des projets d'ENR pour ne pas sacrifier les richesses du paysage, notamment le photovoltaïque associé à l'agriculture
- * Adapter les pratiques agricoles au changement climatique

VALORISATION ET DÉCOUVERTE

- * Préserver et révéler les ambiances paysagères des coteaux viticoles
- * Mettre en valeur et rendre accessible certains points de vue panoramiques permettant d'apprécier les atouts paysagers du territoire et d'en comprendre ses composantes
- * Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire grâce au développement des mobilités douces

GOUVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire et identifier des « porteurs » et relais locaux



UNITÉ PAYSAGÈRE

LIMAGNES DE BELLENVES, CHARROUX ET CHANTELLE

Motifs et ambiances paysagères

L'unité « **Limagnes de Bellenaves, Charroux et Chantelle** » est située entre le plateau cristallin du Bocage bourbonnais à l'ouest et la Limagne de Gannat et Saint-Pourçain à l'est. Elle se distingue de cette dernière par une **topographie plus mouvementée, vallonnée**. Le massif forestier des Colettes marque nettement sa limite ouest et la vallée de la Sioule celle au sud-est.

Sous l'influence de la Combraille, le relief caractéristique est formé de nombreux plateaux (Charroux, Valignat et Naves, Ebreuil et Ussel-d'Allier...) et buttes calcaires (Marléon, Puy de Verne...). Il crée une **grande variété de paysages** et offre de **nombreuses vues remarquables**. Ces vues sont permises par ailleurs grâce à la dominance des espaces ouverts.

En effet, les **cultures céréalières** constituent le motif paysager principal de cette unité. Avec des parcelles à la surface modérée et nuancées par la topographie, cette **mosaïque agricole** s'inscrit dans une **identité rurale**,

se distinguant de l'image du paysage agricole intensif de la plaine de la Limagne. Des **prairies d'élevage** apparaissent en limite nord-est, annonçant les paysages du Bocage bourbonnais et de la Combraille. De petits boisements alternent parfois avec les cultures, souvent positionnés sur le haut des reliefs.

Au détour d'un chemin, au gré de conditions météorologiques favorables, on peut observer, dans le lointain, la **silhouette de la chaîne des Puys**. Les points de vue aménagés sont nombreux et permettent une appréciation des paysages depuis Charroux, Ussel-d'Allier, ou encore Bellenaves.

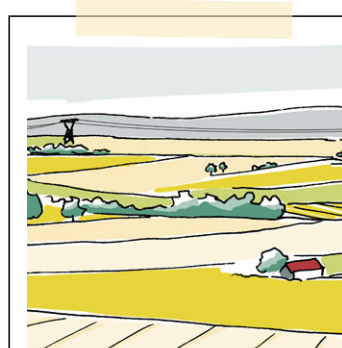
De **discrets cours d'eau** traversent l'unité comme le Boulblon ou la Veauce. Les **gorges de la Bouble**, dominées par l'abbaye de Chantelle, forment un site paysager remarquable labellisé ENS. La rivière a creusé d'étroits méandres bordés de versants boisés et d'aplombs rocheux.

L'urbanisation est caractérisée par des **villages patrimoniaux densément bâtis** dont la qualité architecturale et urbaine est, pour certains, reconnue au titre de labels ou inscriptions, comme Charroux, ancienne châtellenie du Bourbonnais, faisant partie des Plus Beaux Villages de France. Les **édifices patrimoniaux remarquables** sont nombreux et vecteurs d'une attractivité touristique, comme l'abbaye St-Vincent-de-Chantelle dominant les gorges de la Bouble, les châteaux de Bellenaves, Vicq, Fourille... Ces villages et ce patrimoine bâti participent à la **qualité paysagère** de l'unité et à son **identité rurale-patrimoniale forte**.

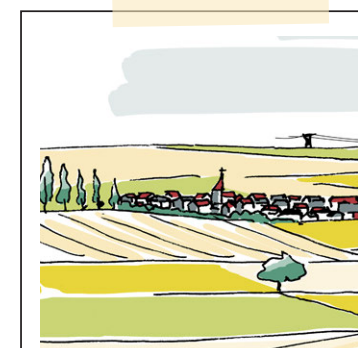
L'autoroute **A71** traverse l'unité du nord au sud et constitue un axe de perception des paysages, construit en considération des contraintes topographiques.



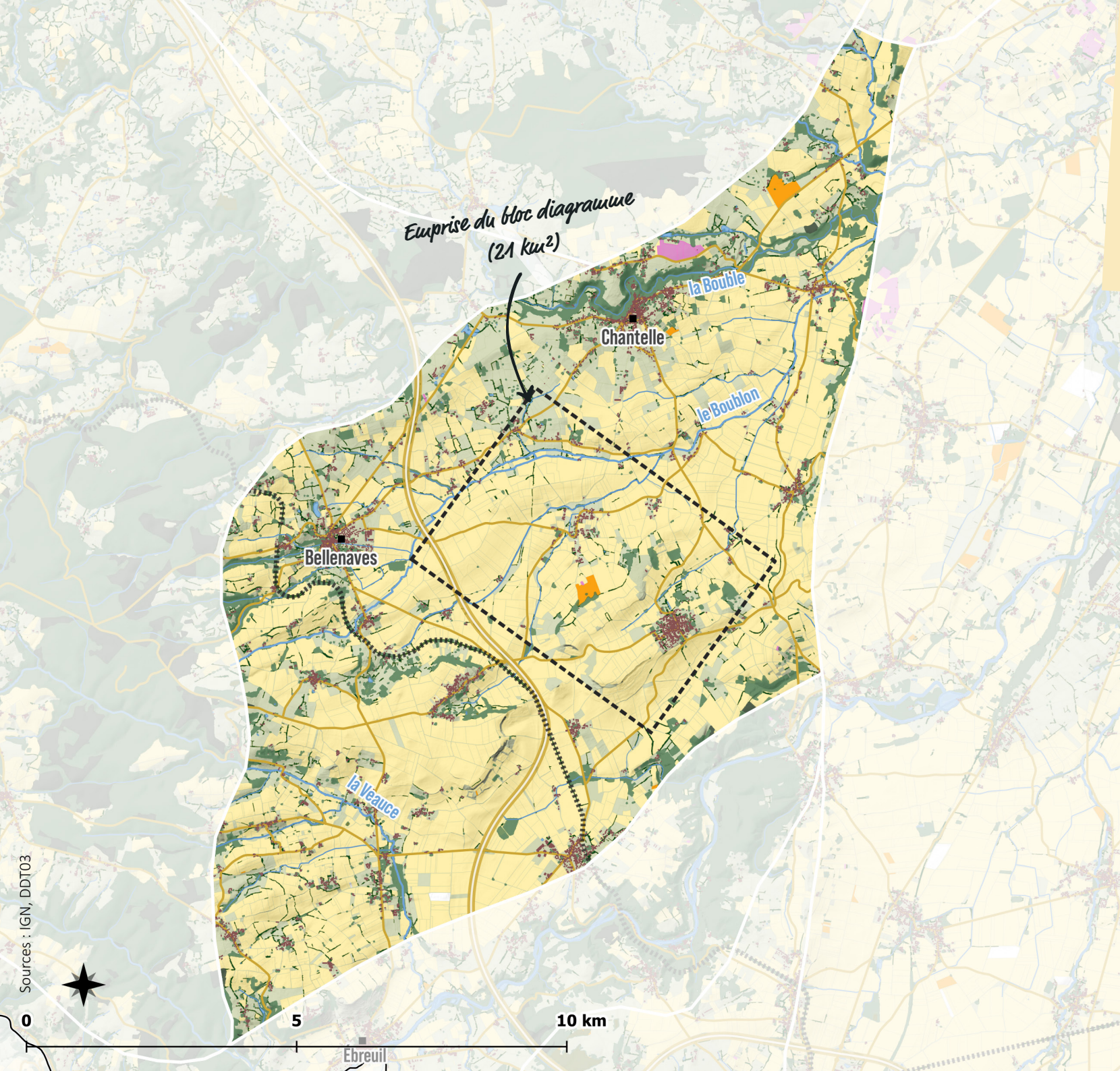
Une topographie vallonnée, crée des paysages variés



Une mosaïque agricole, dominée par la culture de céréales



Des villages denses et patrimoniaux, souvent remarquables



Communes concernées :

Bellenaves, Cesset, Chantelle, Chareil-Cintrat, Charroux, Chezelle, Deneuille-lès-Chantelle, Ebreuil, Fleuriel, Fourilles, Moustier, Naves, Saint-Bonnet-de-Rochefort, Saint-Germain-de-Salles, Sussat, Tarat-Senat, Ussel-d'Allier, Valignat, Veauce, Vicq

Couposaute hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Couposaute forestière

- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

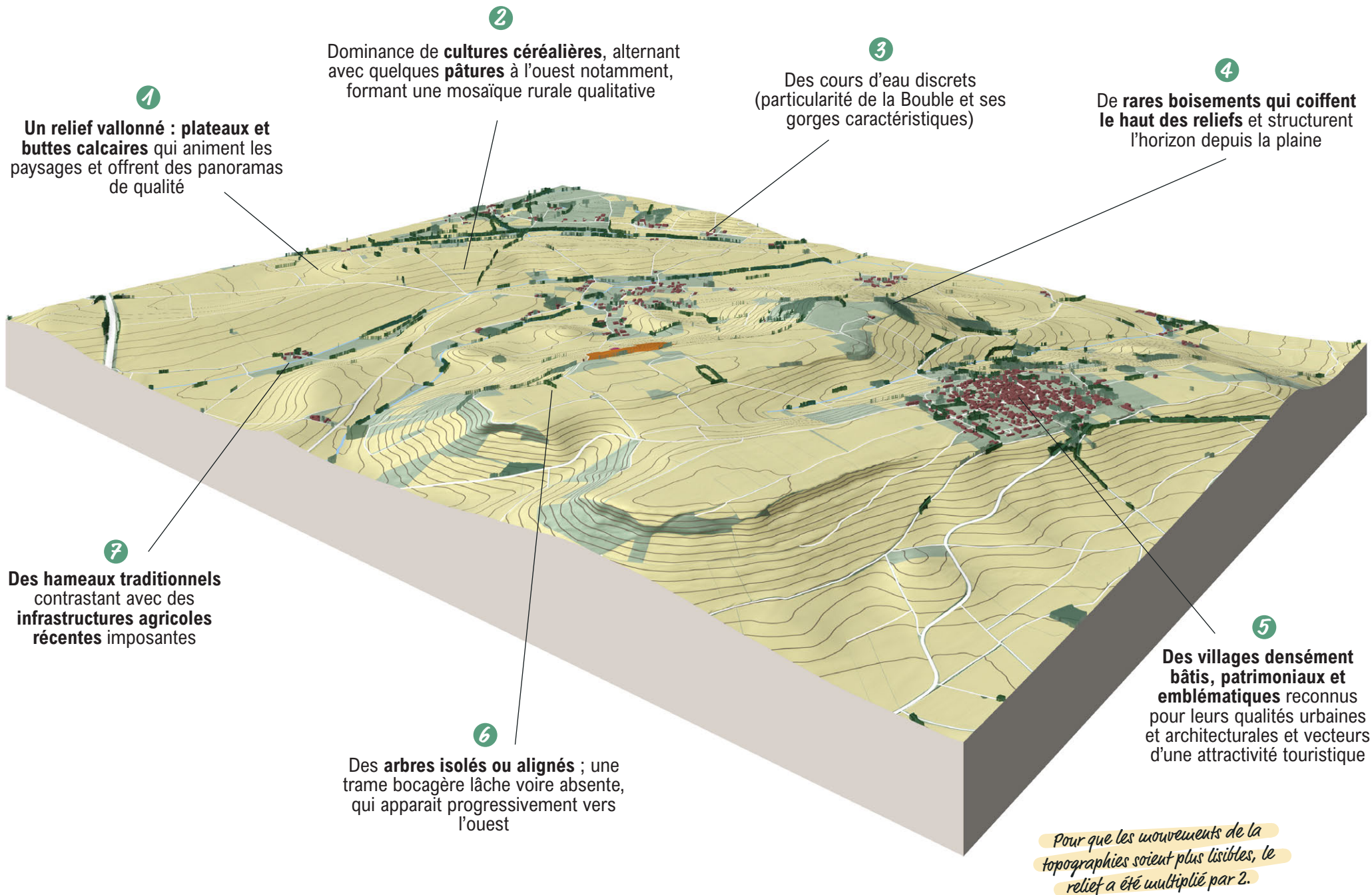
Couposaute agricole

- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs
- Vignes

Couposaute authropique

- Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Voies ferrées
- Autoroute
- Route départementale
- Limites du département





Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

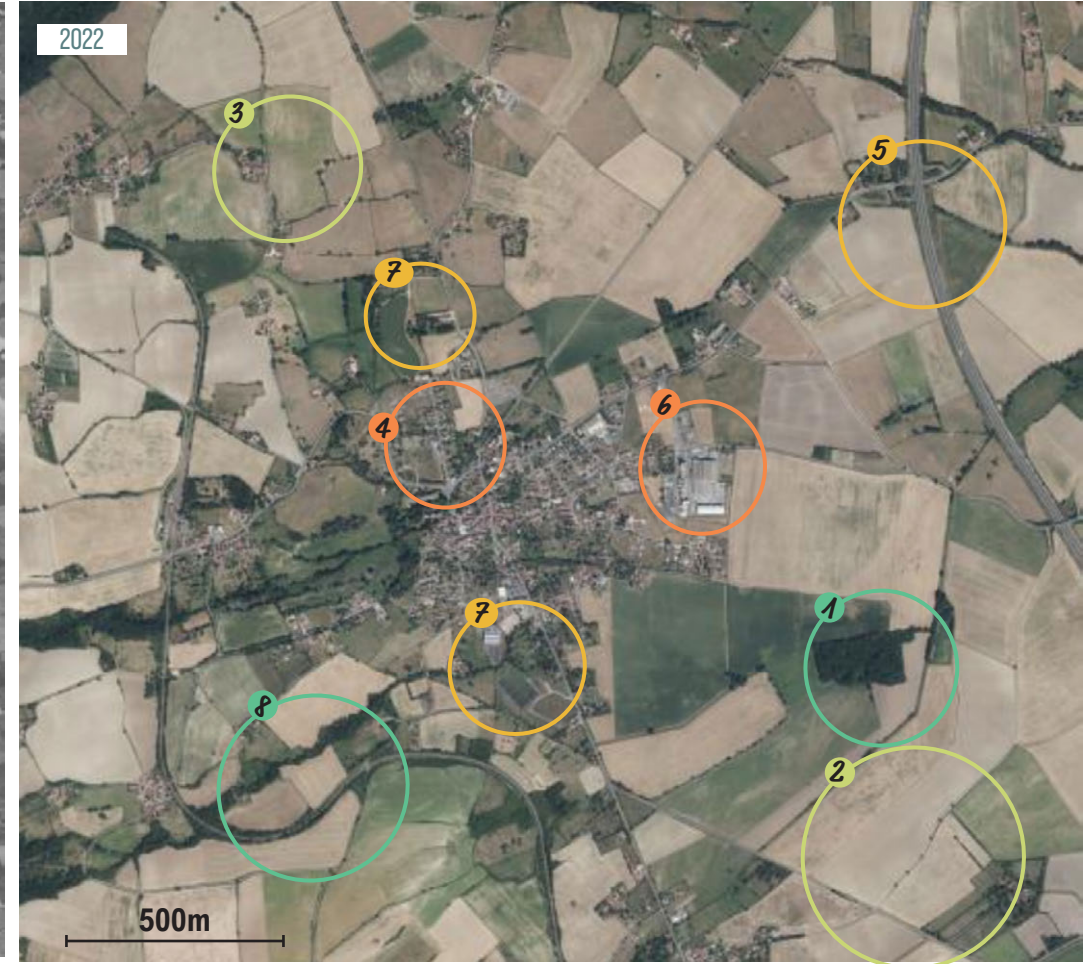
- * **Remembrement important des parcelles agricoles** cultivées comme celles liées à l'élevage, et une dégradation partielle des rares haies bocagères
- * **Progression des boisements** au niveau des bosquets, ripisylves de cours d'eau et en accompagnement des axes de déplacement
- * **Développement résidentiel en cœur de bourg et en périphérie** du noyau villageois, ou le long des axes secondaires, en rupture avec l'urbanisation traditionnelle
- * **Création de nouveaux bâtis agricoles** avec des bâtiments à l'architecture « technique », imposante et peu qualitative
- * **Création de nouveaux aménagements de mobilité et de loisirs** qui génèrent des flux et une attractivité du territoire

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIÉES POUR L'AVENIR

- > **Adaptation des grandes cultures** au changement climatique associée à la replantation de haies
- > **Banalisation des paysages résidentiels** et perte de lisibilité des entrées de bourg
- > **Fragilité des noyaux bâtis patrimoniaux** en l'absence d'entretien et de réhabilitation
- > **Développement des énergies renouvelables**
- > **Renforcement des mobilités douces** en faveur de la découverte des paysages et des activités de loisirs
- > **Fermeture des points de vue** depuis les coteaux par développement des boisements (notamment celui de Bellenaves)

Exemples d'évolutions autour de Bellenaves

- 1 Enrichissement et extension des boisements
- 2 Remembrement important des parcelles agricoles et suppression des haies
- 3 Maillage bocager relativement préservé à l'ouest
- 4 Développement du bâti le long des axes secondaires
- 5 Création de l'autoroute A71
- 6 Création de nouveaux bâtiments agricoles
- 7 Création d'équipements en entrée de bourg (complexe sportif, camping)
- 8 Développement des ripisylves et des cordons boisés longeant la voie ferrée



Ces comparaisons de photographies sont issues des points de vue photographiés en 2005 dans le cadre de l'Observatoire photographique du Massif Central, reprises en 2024. Elles ne sont pas exhaustives et ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des évolutions ayant eu lieu mais donnent à voir localement les changements (ou l'absence de changement) ayant eu lieu en presque 20 ans. Avec la comparaison de photos aériennes, elles permettent d'illustrer certaines dynamiques d'évolution.



Vallon agricole vers Charroux

Peu d'évolution dans l'ensemble, mis à part un développement léger (et attendu) des arbres isolés et des haies



Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du SCoT Saint-Pourçain Sioule Limagne

PAYSAGES AGRICOLES

- * Adapter les grands espaces cultivés aux dérèglements climatiques et soutenir la diversification des pratiques agricoles
- * Préserver les arbres isolés, éléments remarquables dans le paysage, et éventuellement en replanter
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage (en particulier les silos à grains)
- * Prendre en compte les paysages dans les projets d'implantation d'ENR (notamment les panneaux photovoltaïques) au sein du bâti agricole patrimonial

PAYSAGES BÂTIS

- * Maîtriser le développement urbain en particulier à proximité des villages patrimoniaux
- * Soigner et réinvestir le patrimoine bâti existant (restaurer, réhabiliter, étendre) des villages, des hameaux et même ceux isolés, pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- * Conserver des enveloppes urbaines claires et limiter la poursuite du développement urbain le long des axes routiers
- * Intégrer les nouvelles formes urbaines pour éviter le risque de banalisation des paysages
- * Préserver et valoriser le patrimoine bâti remarquable (villages, châteaux, hameaux agricoles...)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Maîtriser le développement des projets d'ENR pour ne pas sacrifier les richesses du paysage, notamment le photovoltaïque associé à l'agriculture
- * Adapter les pratiques agricoles au changement climatique, avec, par exemple, la replantation de haies bocagères

VALORISATION ET DÉCOUVERTE

- * Mettre en valeur et rendre accessible les points de vue permettant d'apprécier les atouts paysagers du territoire (comme celui de Charroux ou d'Ussel d'Allier) et maintenir leur ouverture (comme à Bellenaves)
- * Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire grâce au développement des mobilités douces
- * Valoriser les gorges de la Bouble

GOVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire et identifier des « porteurs » et relais locaux





UNITÉ PAYSAGÈRE
**COTEAUX DE
LIMAGNE**

Motifs et ambiances paysagères

La petite unité « Coteaux de Limagne » se trouve entre les gorges de la Sioule, à l'ouest, et la plaine de la Limagne de Gannat, à l'est, qu'elle surplombe. Elle se prolonge vers le sud dans le département du Puy-de-Dôme.

Cette unité se différencie par son **relief et sa géologie granitique** issue du Massif central, qui tranchent avec les Limagnes alentours. A l'est, un alignement de collines calcaires domine la Limagne de Gannat d'une centaine de mètres. Leur altitude varie entre 300 et 450 mètres et leurs sommets ont souvent été exploités pour extraire des matériaux de construction : pierres ou chaux (fours à chaux du Mont Libre au-dessus de Gannat). Ces coteaux calcaires, abritant des pelouses patrimoniales, sont désormais pour certains identifiés comme Espaces Naturels Sensibles du département, à l'image du Mont Libre et des Chapelles au-dessus de Gannat, ou des pelouses des Diagots à cheval entre Mazérier et Jenzat.

Le relief structure le paysage et offre des **panoramas d'une grande qualité** sur la Chaîne des Puys et le Puy-de-Dôme au Sud, la plaine de la Limagne et les Monts de la Madeleine à l'Est, le bassin d'Ebreuil et la forêt des Colettes à l'Ouest.

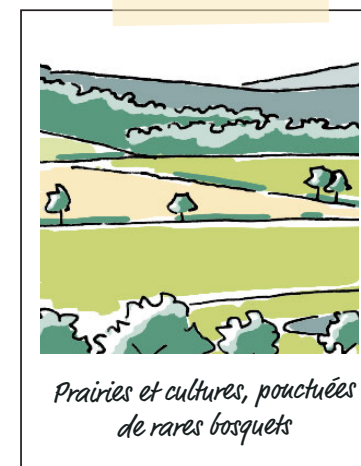
La **succession de prairies**, de **cultures** (principalement en façade est, influencée par la Limagne de Gannat), et de **boisements**. Les **espaces boisés** se concentrent essentiellement dans les **vallons**, accompagnant les cours d'eau et créant des ambiances intimistes, ou sous la forme de **bosquets épars**. La trame bocagère est pratiquement absente, seules quelques haies ponctuent les prairies d'élevage.

Située à l'interface des polarités urbaines d'Ebreuil à l'ouest, et de Gannat à l'est, **l'urbanisation est dispersée** sur les rebords des coteaux, sous forme de hameaux et

de rares petits villages comme Saint-Priest-d'Andelot. Le tissu résidentiel de Gannat s'étend vers l'unité, créant en limite est un paysage périurbain se distinguant du reste de l'unité. Quelques châteaux et corps de fermes se remarquent par leur silhouette ou leurs caractères architecturaux.

L'unité est marquée par le **nœud viaire de l'A71** reliant Clermont-Ferrand à Paris et de **l'A719** qui rejoint Vichy vers l'est. Ces infrastructures impactent fortement le paysage, effaçant l'identité rurale-patrimoniale.

Remarque : cette unité constitue un ensemble paysager à l'échelle régionale, qui se prolonge dans le Puy-de-Dôme.



Communes concernées :
Bègues, Ébreuil, Gannat, Jenzat, Mazerier,
Saint-Priest-d'Audot, Saulzet

Emprise du bloc diagramme
(21 km²)

Couposaute hydrographique

Surfaces en eau

Couposaute forestière

Forêts de feuillus et forêts mixtes

Forêts de conifères

Couposaute agricole

Haies

Cultures

Estives et prairies

Maraîchage, arboriculture, fleurs

Vignes

Couposaute authropique

Bâti

(Représentation exagérée pour
les besoins cartographiques)

Voies ferrées

Autoroute

Route départementale

Limites du département

Ébreuil

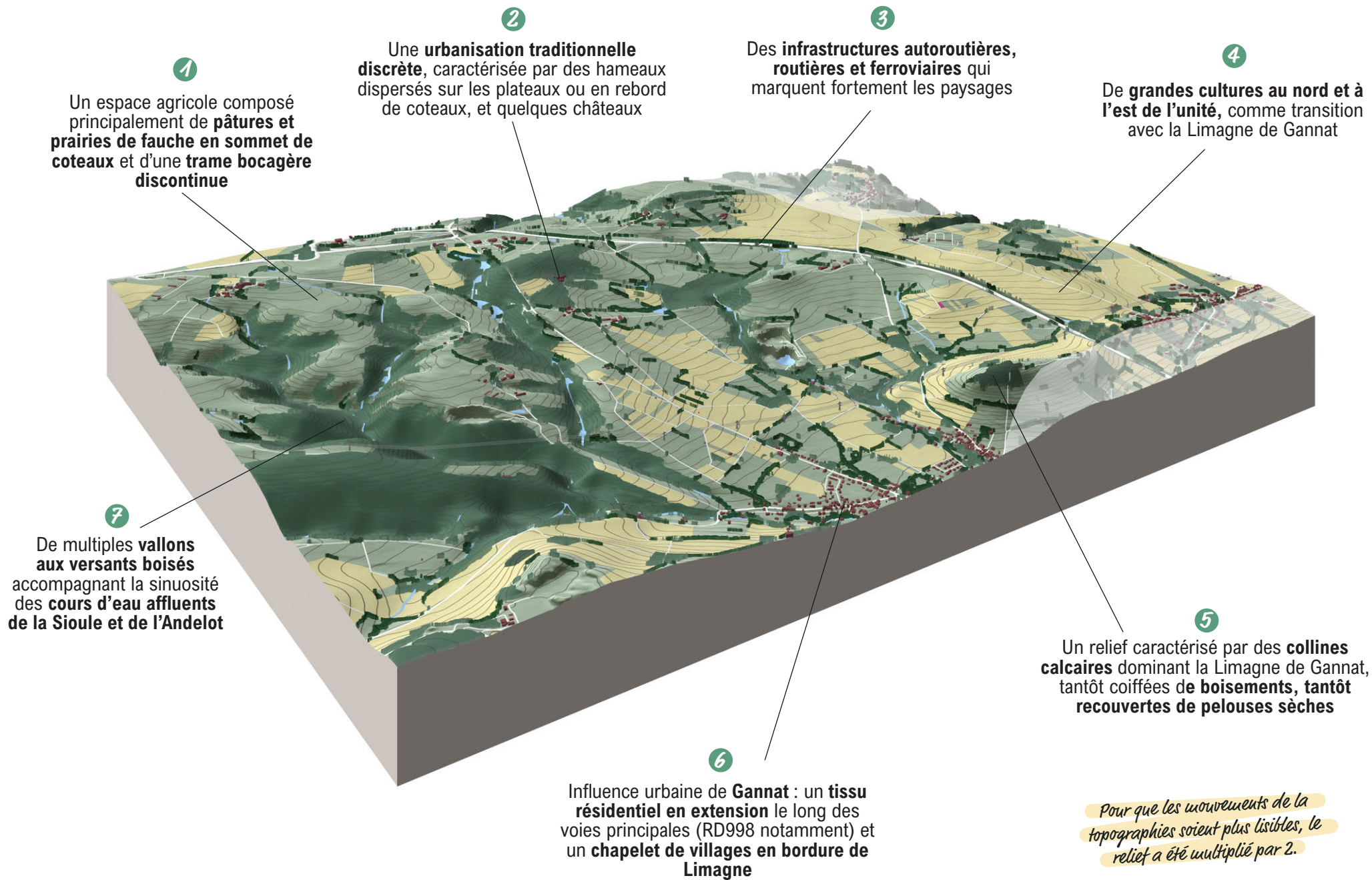
Gannat

L'Audot

5

10 km





Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

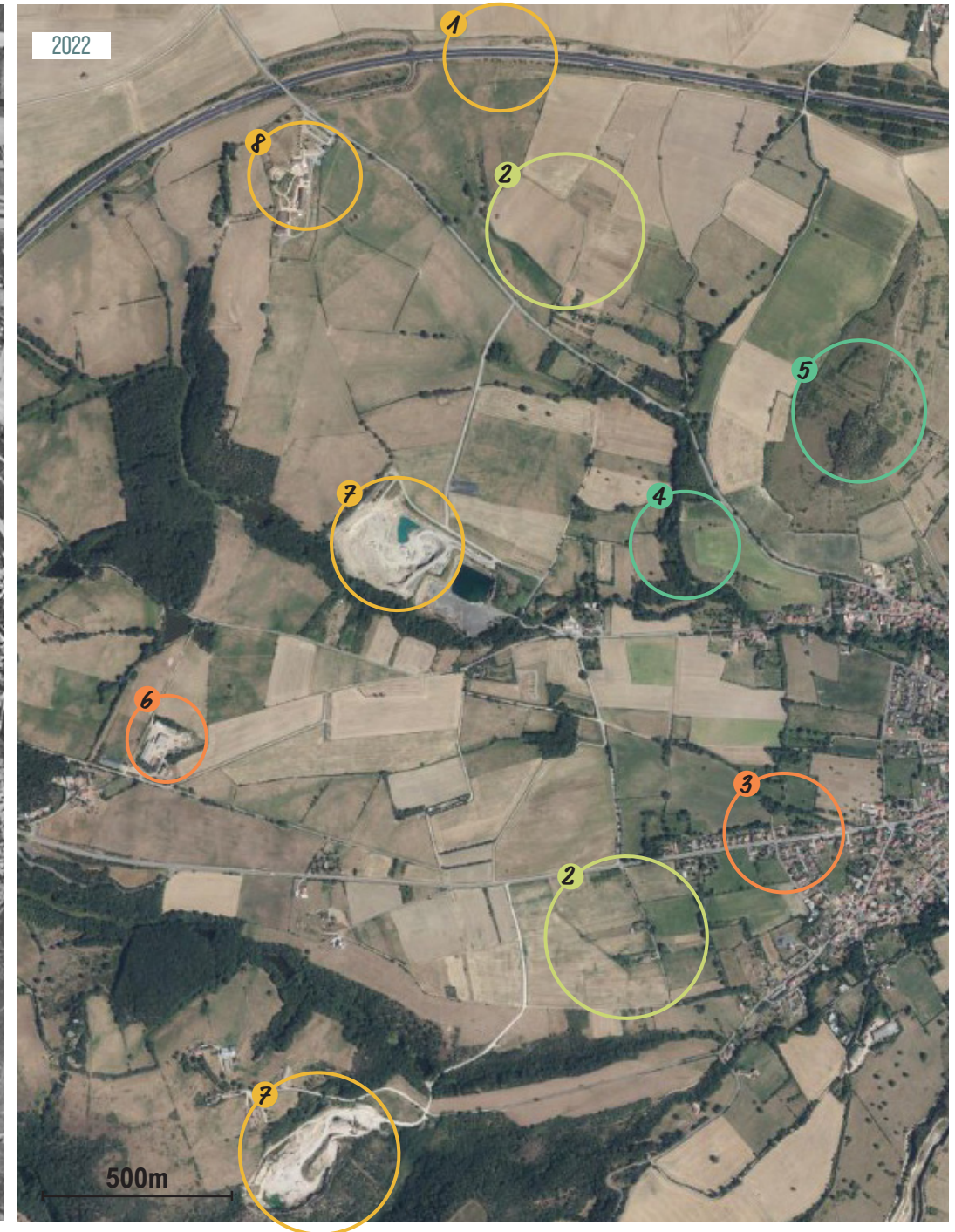
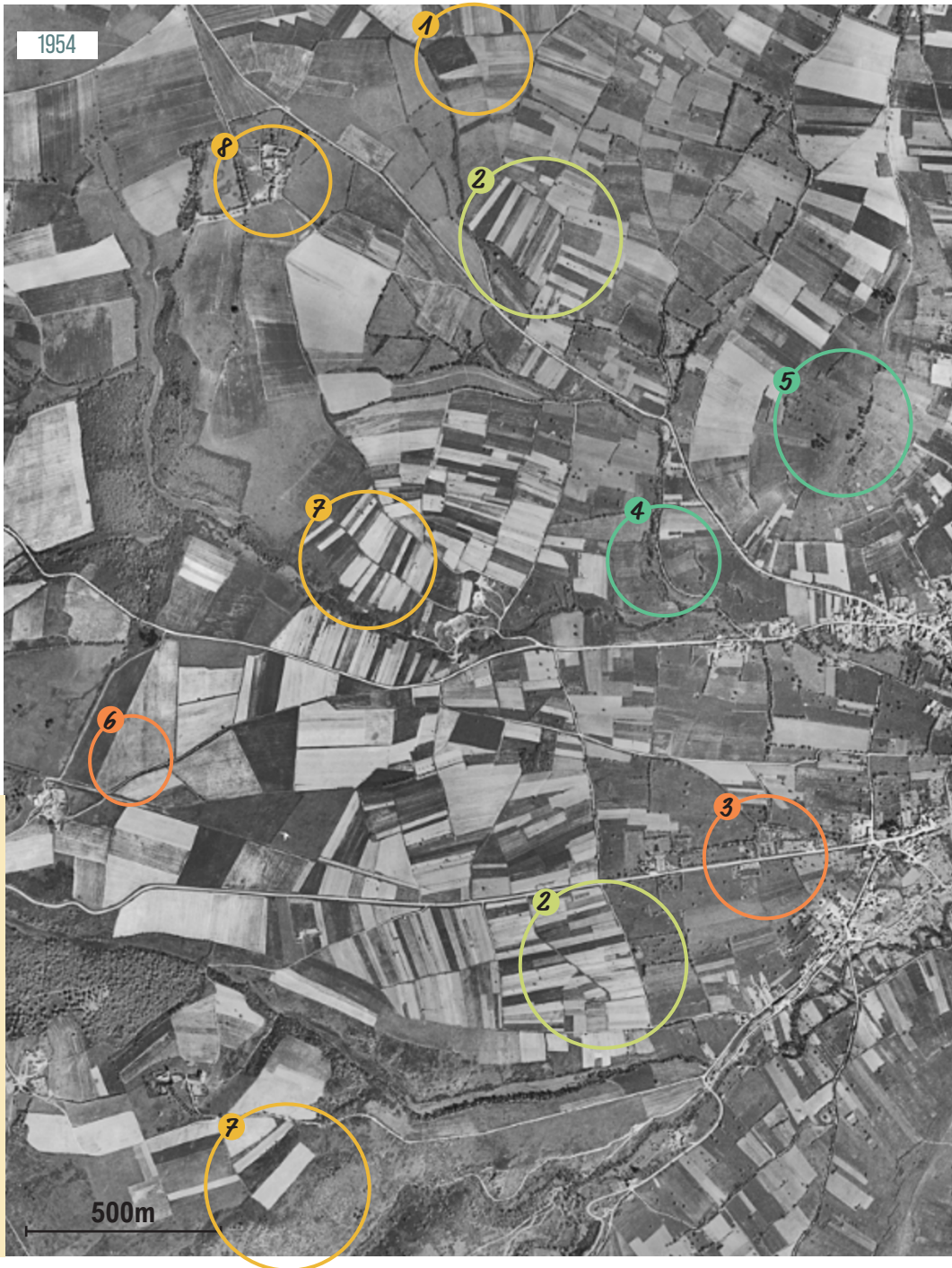
- * **Remembrement important des parcelles agricoles**, une dégradation partielle des haies bocagères et une **disparition des arbres isolés**
- * **Progression du boisement** sur les versants des vallons et au sommet des collines, générant une fermeture de parcelles sur les coteaux autrefois cultivés
- * **Développement résidentiel** principalement en périphérie de Gannat, aux formes urbaines et architecturales en rupture avec l'urbanisation traditionnelle
- * **Création de nouveaux bâtis agricoles** à l'architecture « technique », imposante et peu qualitative
- * **Développement d'activités industrielles** en lien avec les ressources géologiques du secteur (carrières)
- * **Création de nouvelles infrastructures routières (A71 et A719)**, transformant les paysages

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIES POUR L'AVENIR

- > **Adaptation de la mosaïque agricole** et potentiellement restauration de la trame bocagère, face au changement climatique
- > **Banalisation des paysages résidentiels** et perte de lisibilité des entrées de bourg par l'étalement urbain
- > **Dégradation des noyaux bâtis patrimoniaux** en l'absence d'entretien et de réhabilitation
- > **Développement des énergies renouvelables**
- > **Fermeture des points de vue** depuis les coteaux du fait du développement des boisements

Exemples d'évolutions à l'ouest de Gannat

- 1 Création de l'autoroute A719
- 2 Remembrement important des parcelles agricoles et disparition d'arbres isolés
- 3 Étalement urbain en périphérie de Gannat le long des axes viaires
- 4 Extension des ripisylves
- 5 Plantation d'une pinède au sommet du coteau des Chapelles (ENS)
- 6 Création de nouveaux bâtiments agricoles
- 7 Création de carrières d'extraction de calcaire
- 8 Création de Paléopolis sur un ancien domaine agricole



Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du SCoT Saint-Pourçain Sioule Limagne

PAYSAGES AGRICOLES

- * Soutenir la diversification des pratiques agricoles et reconstituer un maillage de haies pertinent par rapport aux critères agronomiques et paysagers et face aux évolutions climatiques
- * Préserver les arbres isolés, éléments remarquables dans le paysage, et éventuellement en replanter
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage
- * Prendre en compte les paysages dans les projets d'implantation d'ENR (éoliennes et panneaux photovoltaïques)

PAYSAGES BÂTIS

- * Maîtriser le développement urbain, notamment en périphérie de Gannat
- * Soigner et réinvestir le patrimoine bâti existant (restaurer, réhabiliter, étendre) des villages, des hameaux et même ceux isolés, pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- * Ménager des coupures d'urbanisation claires et limiter la poursuite du développement urbain le long des axes routiers
- * Intégrer les nouvelles formes urbaines pour éviter le risque de banalisation des paysages
- * Préserver et valoriser le patrimoine bâti remarquable (châteaux, hameaux agricoles...)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Maîtriser le développement des projets d'ENR pour ne pas sacrifier les richesses du paysage, notamment le photovoltaïque associé à l'agriculture et l'éolien sur les coteaux
- * Adapter les pratiques agricoles au changement climatique, par exemple, par la replantation de haies bocagères
- * Accompagner la gestion forestière et anticiper les évolutions structurelles des espaces boisés
- * Maîtriser les projets de microcentrale hydroélectrique sur la Sioule

VALORISATION ET DÉCOUVERTE

- * Mettre en valeur et maintenir ouverts les points de vue remarquables permettant d'apprécier les atouts paysagers du territoire et d'en comprendre ses composantes
- * Poursuivre la protection et la valorisation pédagogique des coteaux calcaires tout en évitant la sur-fréquentation
- * Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire grâce au développement des mobilités douces

GOUVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire et identifier des « porteurs » et relais locaux

A scenic landscape of rolling green hills under a bright sky. In the foreground, a train with blue and white cars is crossing a dark metal bridge over a lush green valley. The hills are covered in dense vegetation, and the overall scene is vibrant and natural.

UNITÉ PAYSAGÈRE
**GORGES DE
LA SIOULE**

Motifs et ambiances paysagères

La petite unité « Gorges de la Sioule » se trouve entre la Limagne de Bellenaves et la forêt des Colettes, au nord, et la Limagne de Gannat, à l'est. Elle se prolonge dans le département du Puy de Dôme. Ce territoire correspond à la partie **plus encaissée et sinueuse de la Sioule**, avant qu'elle ne se déploie dans la plaine de la Limagne (à partir de Jenzat). Paysage rare à l'échelle du département, les gorges de la Sioule constituent **l'un des sites touristiques majeurs** de l'Allier, identifié comme **site classé depuis 1987** (après une première inscription en 1944). La qualité des paysages de l'unité repose notamment sur leur **aspect préservé et sauvage**, et sur la **variété des fenêtres paysagères** qui suivent la découverte de la Sioule.

Creusées dans les premiers contreforts du Massif central, les gorges sont caractérisées par des **versants abrupts**, souvent boisés, surplombés de **plateaux agricoles**. Cette morphologie se transforme à Ebreuil, où les gorges s'ouvrent pour former une vallée à fond plat. Quelques **éboulis, falaises et affleurements** participent à ce paysage pittoresque et témoignent du socle rocheux. Le **Roc Armand** est particulièrement remarquable, émergeant des gorges de Chouvigny.

Si le boisement domine dans les gorges, des **prairies** et des **cultures** occupent les pentes les plus douces et les plateaux, créant une variété d'ambiances paysagères ponctuée de vues ouvertes. Cependant, l'abandon progressif de ces espaces agricoles induisent un enrichissement et un risque de **fermeture du paysage**. Sur les versants les plus arides et les sols les plus minces exposés au sud, la lande à bruyères s'est développée, formant des tapis rosés ou ocres selon

la saison. Cet habitat naturel particulier est protégé et valorisé en tant qu'Espace Naturel Sensible.

La présence de l'eau se fait discrète, **la Sioule étant rarement visible** depuis les rebords du plateau, dissimulée par la végétation et les formes variées du relief. Elle est **perçue visuellement par intermittence**, en particulier depuis la RD915 qui la longe sur sa partie amont.

L'urbanisation est rare sur cette unité où le caractère naturel et agricole prédomine. **Ebreuil en est la polarité principale**, jouant le rôle de ville-porte des gorges amont et aval. Les villages et hameaux patrimoniaux se situent dans les gorges, dans la pente (Chouvigny, Péraclos) ou, plus fréquemment, sur les plateaux qui les dominent (Bègues, la Grande Lande...). Leur situation en promontoire leur permet de profiter de vues remarquables. L'architecture traditionnelle est caractérisée par l'utilisation du **schiste comme matériau de base**

en façade. Localement, un **tissu résidentiel récent**, en rupture avec cette architecture patrimoniale, s'est installé autour des bourgs (Ebreuil, Bègues...).

Les **infrastructures de franchissement** de la rivière marquent le paysage de l'unité, que ce soit les **ponts de pierre** (Chouvigny, Ebreuil) ou les **viaducs ferroviaires** à l'armature métallique (Rouzat, Neuvial). L'A71 traverse l'unité et la Sioule, laissant entrevoir fugacement aux automobilistes les gorges.

Cette unité paysagère participe à l'attractivité touristique à l'échelle départementale. Ses atouts sont valorisés par des **itinéraires doux structurants comme la voie verte et le GRP Val de Sioule**.

Remarque : cette unité constitue un ensemble paysager à l'échelle régionale, qui se prolonge dans le Puy-de-Dôme.



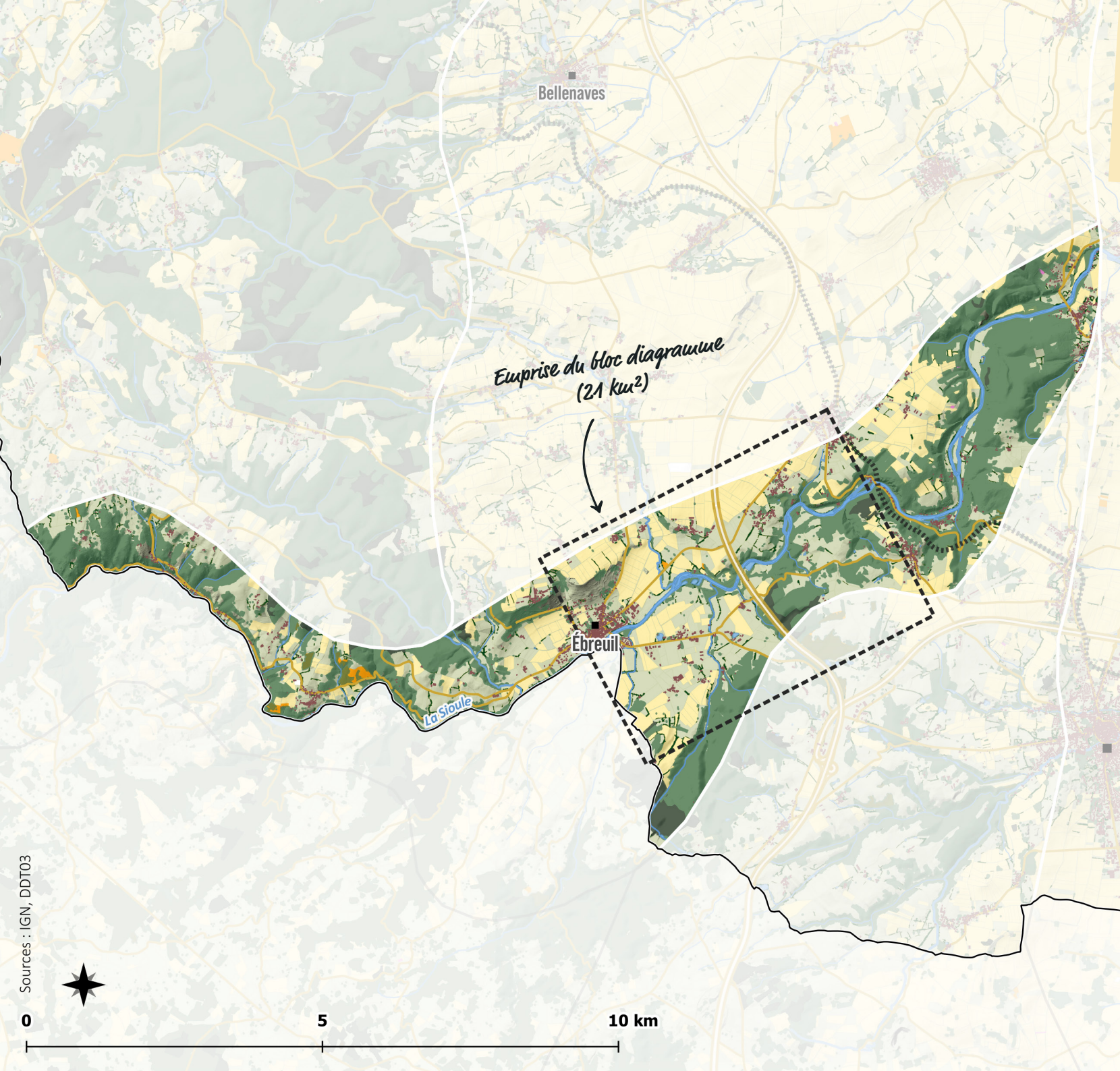
Gorges sinueuses encaissées et boisées et de la Sioule



Prairies et cultures en fond de vallée et sur les plateaux



Ebreuil installé au bord de la Sioule ; hameaux installés en surplomb des gorges



Communes concernées :
Bègues, Charroux, Chouvigny, Ebreuil,
Gannat, Jenzat, Mazerier, Saint-Bonnet-
de-Rochefort, Vicq

Couposaute hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Couposaute forestière

- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

Couposaute agricole

- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs
- Vignes

Couposaute authropique

- Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Voies ferrées
- Autoroute
- Route départementale
- Limites du département



1 2 3 4

château de Chouriquy



Végétation qui progresse,
fermant peu à peu la vue...

1 2 3



3



© CD03 CP

1



© ABA - CEV Allier - R. Deschamps

1 2 3 6 7



2 3 4 5

Coteaux à dominante boisée qui
encadrent la plaine d'Ebreuil

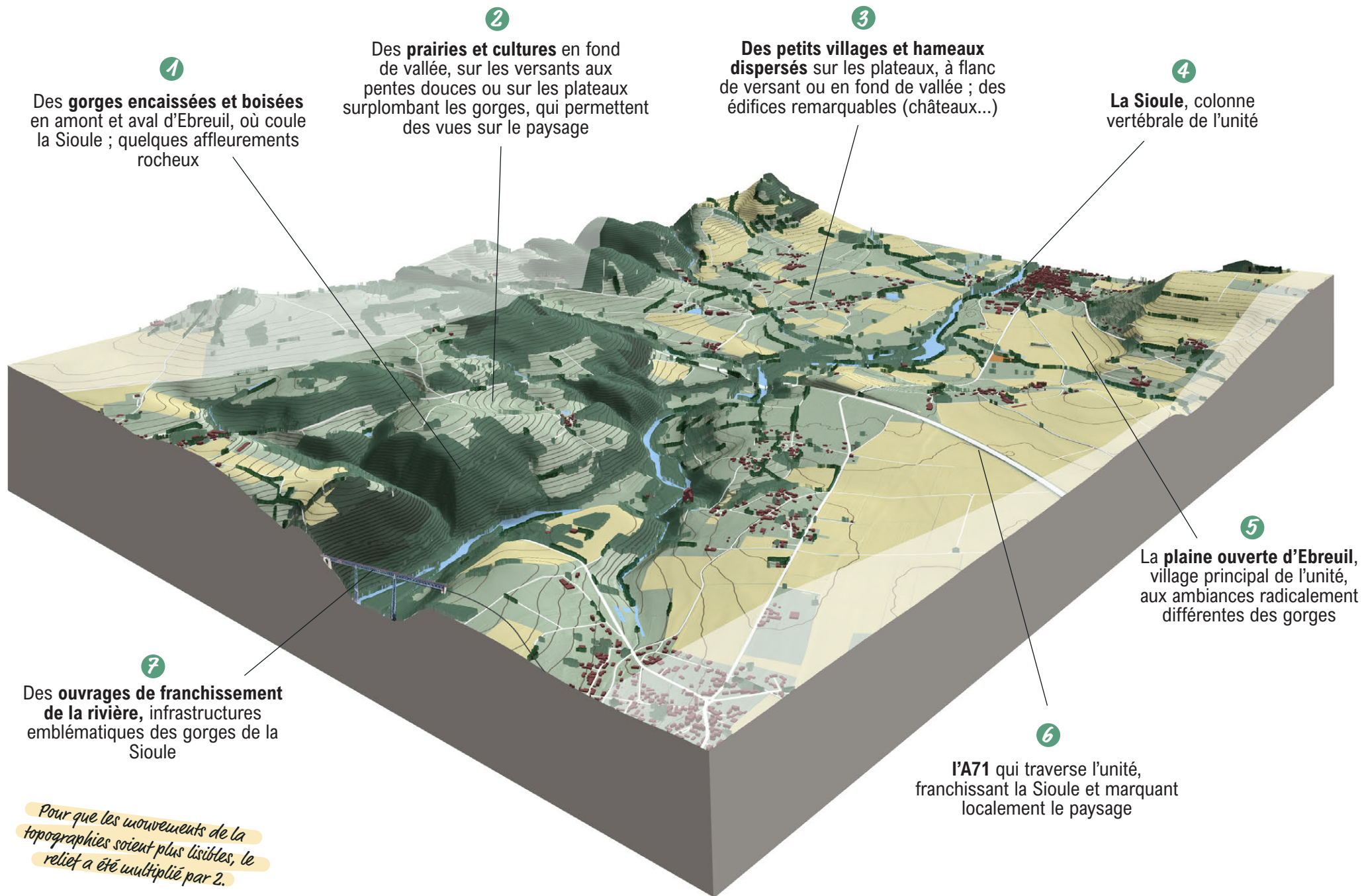
ENS coteaux de Sainte-Foy et des Baquettes,
anciennes terrasses agricoles



1 2 3 4 7

viaduc de Rouzat





Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

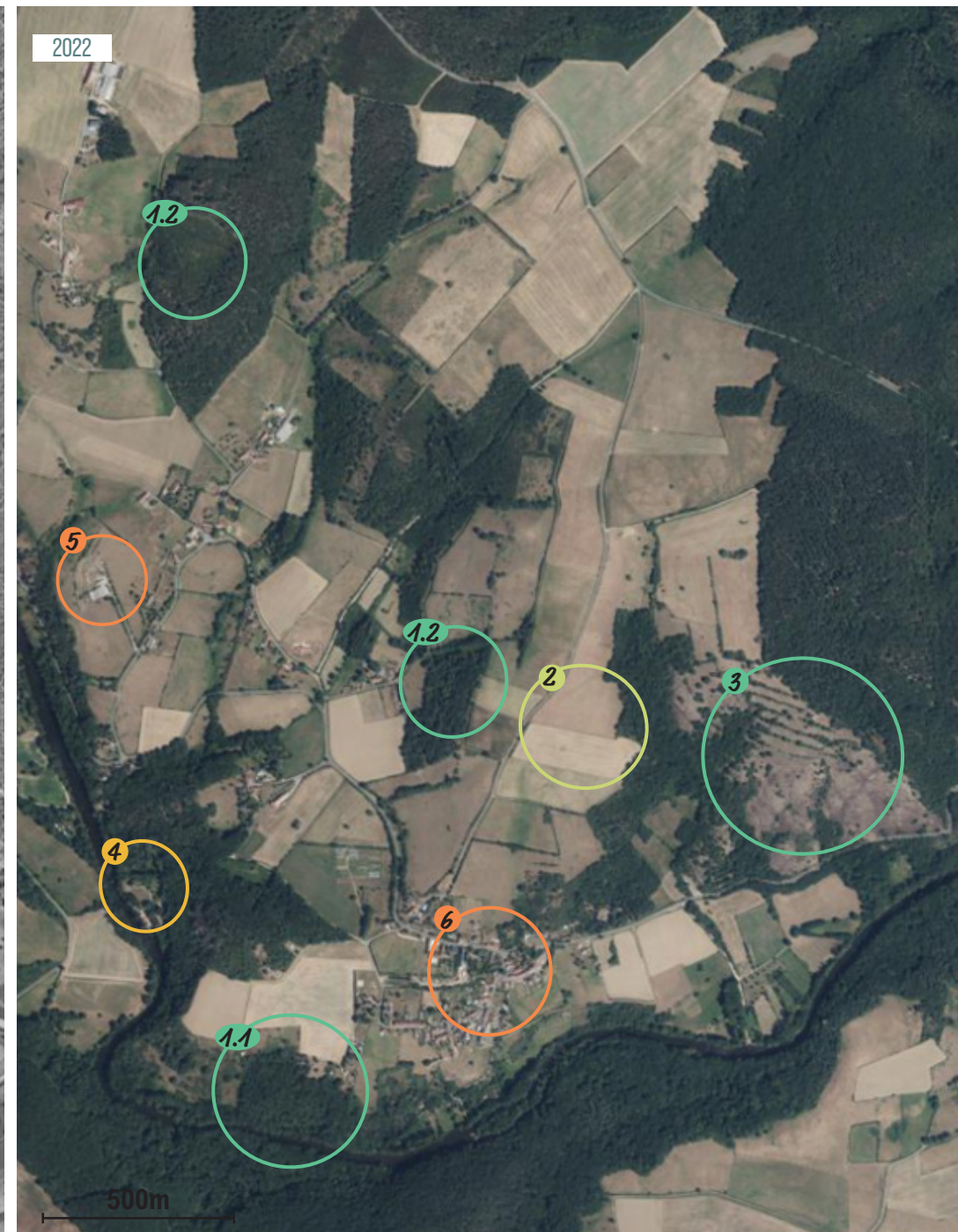
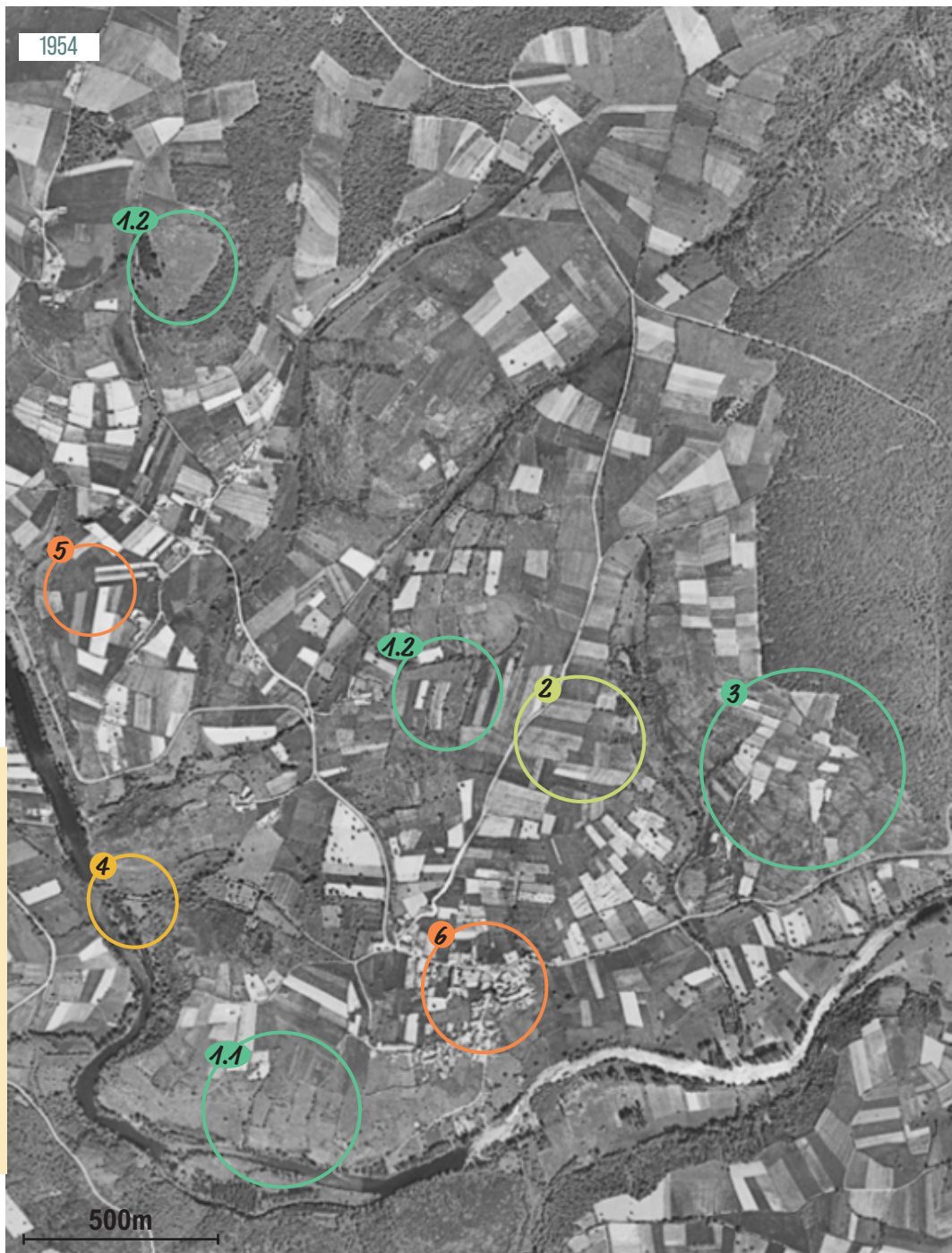
- * **Remembrement important des parcelles agricoles**, avec, en parallèle une dégradation partielle des haies bocagères et une **disparition des arbres isolés**
- * **Progression du boisement** sur les coteaux de la vallée de la Sioule, générant une fermeture de parcelles autrefois exploitées, et enfrichement du fond de vallée qui limite la perception des versants rocaillieux des gorges et de la rivière et menace certains points de vue
- * **Léger développement résidentiel**, notamment dans le bassin d'Ebreuil, avec des formes urbaines et architecturales en rupture avec l'urbanisation traditionnelle
- * **Création de nouveaux bâtis agricoles** à l'architecture « technique », imposante et peu qualitative
- * Développement du tourisme vert avec création d'aménagements en lien avec les atouts naturels et paysagers du territoire (campings, points de vue, sentiers de randonnée...)
- * **Création d'une nouvelle infrastructure routière (A71)**, transformant les paysages

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIES POUR L'AVENIR

- > **Fermeture progressive des versants** des gorges et des coteaux du fait de l'abandon des espaces cultivés et du développement des boisements
- > **Banalisation des paysages résidentiels** localement
- > **Dégradation des noyaux bâtis patrimoniaux** en l'absence d'entretien et de réhabilitation
- > **Développement des énergies renouvelables** (panneaux solaires)
- > **Fermeture des points de vue** du fait de la progression du boisement (en particulier celui du cimetière de Chouvigny ou celui d'Ebreuil)

Exemples d'évolutions dans les gorges de Chouvigny, autour de Péraclos

- 1 Fermeture du paysage par enfrichement/ boisement (1. dans le fond de vallée ; 2. sur les versants)
- 2 Remembrement important des parcelles agricoles
- 3 Préservation des milieux ouverts singuliers (landes à bruyère) par un ENS
- 4 Création d'aménagements touristiques en bord de Sioule (camping)
- 5 Création de nouveaux bâtiments agricoles
- 6 Peu d'évolution de l'urbanisation



Ces comparaisons de photographies sont issues des points de vue photographiés en 2005 dans le cadre de l'Observatoire photographique du Massif Central ou de cartes postales anciennes, reprises en 2024. Elles ne sont pas exhaustives et ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des évolutions ayant eu lieu mais donnent à voir localement les changements (ou l'absence de changement) ayant eu lieu en 20 ou 100 ans. Avec la comparaison de photos aériennes, elles permettent d'illustrer certaines dynamiques d'évolution.



Vue sur le Roc Armand dans les gorges de la Sioule à Chouvigny

Développement important de la végétation arbustive et arborée :
difficulté de perception des blocs rocheux autrefois à nu et
changement drastique des perceptions

Maintien du cordon rocailleux en bord de route et évolution du
revêtement carrossable

> Banalisation du point de vue (perte de l'identité forte liée à la
perception du socle rocheux)



Point de vue sur les gorges de la Sioule et le château de Chouvigny depuis le cimetière du village

Fermeture de la vue sur le château à cause du développement de la végétation arborée

Développement général de la végétation sur les berges



Gorges de Chouvigny

Absence de changement notable (hormis ceux liés à la saison)

Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du SCoT Saint-Pourçain Sioule Limagne

PAYSAGES AGRICOLES

- * Soutenir la diversification des pratiques agricoles et préserver / reconstituer un maillage de haies pertinent par rapport aux critères agronomiques et paysagers et face aux évolutions climatiques
- * Préserver les arbres isolés, éléments remarquables dans le paysage, et éventuellement en replanter
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage
- * Prendre en compte les paysages dans les projets d'implantation d'ENR

PAYSAGES BÂTIS

- * Maîtriser le développement urbain là où il menace l'identité rurale patrimoniale et architecturale (notamment autour d'Ebreuil)
- * Soigner et réinvestir le patrimoine bâti existant (restaurer, réhabiliter, étendre) des villages, des hameaux et même ceux isolés, pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- * Ménager des coupures d'urbanisation claires et limiter la poursuite du développement urbain le long des axes routiers
- * Intégrer les nouvelles formes urbaines pour éviter le risque de banalisation des paysages
- * Préserver et valoriser le patrimoine bâti remarquable (châteaux, hameaux agricoles, viaduc...)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Maîtriser le développement des projets d'ENR pour ne pas sacrifier les richesses du paysage, notamment le photovoltaïque associé à l'agriculture et l'éolien sur les coteaux
- * Adapter les pratiques agricoles au changement climatique, par exemple, par la replantation de haies bocagères
- * Accompagner la gestion forestière et anticiper les évolutions structurelles des espaces boisés (essences...)

VALORISATION ET DÉCOUVERTE

- * Mettre en valeur et maintenir ouverts certains points de vue panoramiques permettant d'apprécier les atouts paysagers du territoire et d'en comprendre ses composantes, en particulier celui du cimetière de Chouvigny et celui d'Ebreuil (Sainte-Foy)
- * Veiller à un équilibre des perceptions ouvertes et fermées au sein des gorges, participant à l'ambiance paysagère du site classé
- * Poursuivre la protection et la valorisation pédagogique des singularités géologiques et écologiques des gorges de la Sioule
- * Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire grâce au développement des mobilités douces

GOVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire et identifier des « porteurs » et relais locaux



Bibliographie

Concernant l'ensemble du département :

- * Inventaire des paysages de l'Allier, 1995
- * Atlas régional des paysages d'Auvergne, 2011

Concernant tout ou partie de l'ensemble paysager :

- * « Saint Pourçain, le réveil d'un vignoble », Jean-Yves Vif, Eric Houdbine, 2022
- * Charte architecturale et paysagère de la CC du Bassin de Gannat, 2005
- * Charte architecturale et paysagère de la CA de Vichy Val d'Allier, 2007
- * Charte architecturale et paysagère du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique du Bassin de la Sioule, 1997
- * Plan de paysage « Vichy Communauté », 2023

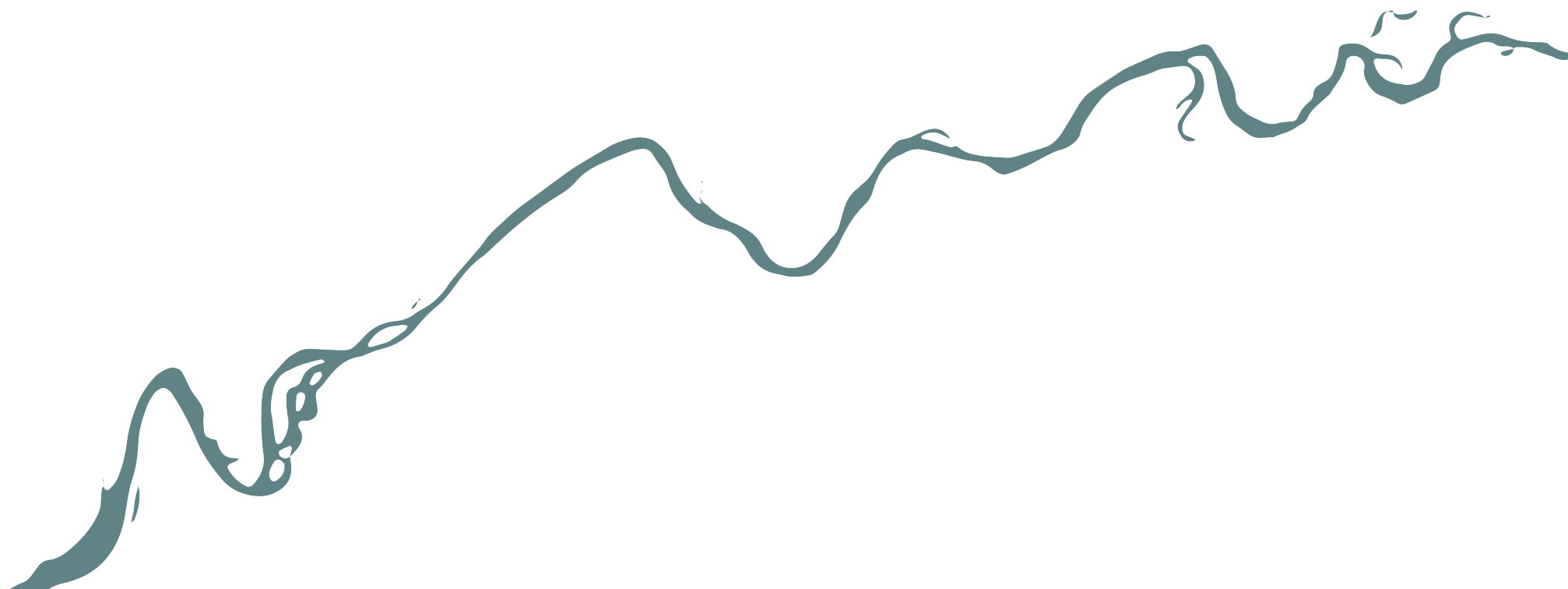
*** Documents d'urbanisme :**

- * SCoT Saint-Pourçain Sioule Limagne, 2022

Sitographie :

*** Conservatoire Botanique National du Massif-Central**

- * <https://projets.cbnmc.fr/regions-naturelles/7-limagne-de-gannat-et-st-pourçain>





Atlas départemental des paysages de l'Allier

Conseil départemental de l'Allier | Préfecture de l'Allier | Epoque paysagistes-concepteurs | 2025